

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$8.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XII.

No. 24.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées en par bons sur la poste.

JEUDI, 16 JUIN 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

Les lecteurs trouveront parmi nos gravures de cette semaine un dessin de la statue en bronze du héros de Châteauguay, inaugurée à Chambly le 7 du courant, ainsi que le portrait de l'artiste qui l'a exécutée.

C'est le premier travail de ce genre dû au talent d'un Canadien. A ce titre, il serait déjà digne de remarque; mais ce n'est pas là le seul mérite de l'ouvrage. Comme œuvre d'art, la statue a des qualités très sérieuses, et fait assez d'honneur à son jeune auteur pour attirer sur lui l'attention du public.

M. Hébert (Louis-Philippe) n'est encore âgé que de trente-et-un ans, étant né le 27 janvier 1850. Il est le fils d'un des premiers colons des townships de l'Est, de M. Théophile Hébert, cultivateur de Sainte-Sophie d'Halifax, comté de Mégantic, d'origine acadienne, et de Julie Bourgeois, descendante d'une famille française, émigrée pendant la Révolution. Il est aussi le neveu de M. Noël Hébert, qui fut plusieurs années député de Mégantic, et qui servit de modèle à M. Gérin-Lajoie, pour son type admirable de *Jean Rivard*.

Comme chez tous les véritables artistes, le talent du jeune sculpteur se révéla dès son enfance. A sept ans, il sculptait déjà des figures en bois, surtout des soldats et des sauvages. Mais comme ce talent à n'est pas précisément ce qu'il y a de mieux apprécié dans nos campagnes, on l'appelait communément le *gosseux*. Pour tout le monde, c'était un paresseux, impropre à rien, bon seulement à bâtir des chefs-d'œuvre, et qui ne saurait jamais labourer une pièce de terre de sa vie. Il avait aussi un autre défaut : c'était un *liseux*.

—On n'avait pas plutôt le dos viré, disait-on, qu'il avait le nez dans un livre.

Bref, il était d'un mauvais exemple pour ses camarades.

Enfin, comme il avait trop d'idées croches pour faire un habitant, on tenta de le lancer dans le commerce; et le voilà commis chez un de ses oncles maternels.

Or, comme il continuait toujours à *gossier*, son patron, dont il faisait le désespoir, finit par le congédier, en lui prédisant, suivant l'expression consacrée, qu'il ne ferait jamais rien.

Pauvre enfant déclassé, sans conseils et sans protection, le jeune artiste dut faire, de quinze à dix-huit ans, l'apprentissage de la vie, sous son côté le plus rude et le moins attrayant. Pendant trois ans, il travailla aux apprivoisements de bois de chauffage pour le chemin de fer du Grand-Tronc. Ce travail abrutissant—on le croira sans peine—n'allait guère au tempérament délicat et nerveux du pauvre rêveur, et la compagnie constante d'hommes ignorants et brutaux était bien pénible pour cette nature d'élite.

Aussi, l'oiseau saisit-il la première occasion de quitter la cage et de s'envoler. On organisait alors l'expédition des Zouaves Pontificaux. Louis-Philippe fut l'un des premiers enrôlés.

Il partit en rêvant des merveilles artistiques de l'ancien monde. Il vit Paris en passant; l'art se révélait à lui pour la première fois dans sa splendeur marmoréenne. Mais ce fut à Rome surtout qu'il vit s'ouvrir devant lui des horizons inconnus. Le jeune enthousiaste vivait dans l'extase. Pendant les moments de loisir que lui laissait le service, il courait admirer les milliers de chefs-d'œuvre que renferme la ville éternelle, ou, à l'aide d'un canif seulement, exécutait d'un tour de main quelque statuette ou quelque bas-relief de son invention.

L'aumônier, M. l'abbé Moreau, qui avait remarqué son talent, voulut le faire entrer à l'Académie de Saint-Luc; mais Rome fut prise avant qu'il eût pu mettre ce projet à exécution. Le jeune Hébert revint donc au pays, décidé à se faire cultivateur, malgré son peu de goût pour cette profession.

Quelque temps après, il faisait connaissance de M. Édouard Richard, ancien député de Mégantic—et son parent. Celui-ci lui conseilla fortement de suivre ses inclinations, lui fournit quelques modèles, et envoya à l'exposition provinciale de 1873 un petit buste de Béranger, en bois, que l'artiste en herbe avait sculpté avec son couteau. M. Bourassa, qui était juge du concours artistique, lui décerna le premier prix.

On conçoit la joie avec laquelle cette bonne nouvelle fut accueillie. Oh! le premier succès! médiocre qu'il soit, c'est toujours le premier succès, c'est-à-dire celui auquel on est le plus sensible. Tous les triomphes et toutes les ovations de l'avenir ne sont rien comparés à la première couronne fût-elle de clinquant.

M. Bourassa fit venir le jeune homme à Montréal, le prit dans son atelier, l'aïda de son expérience et de sa bourse, et en fit ce qu'il est aujourd'hui un artiste plein de goût, d'originalité et d'avenir.

En ce moment M. Hébert travaille aux décorations artistiques de la cathédrale d'Ottawa, et de plusieurs autres églises.

Au physique, c'est un homme de taille moyenne, peu robuste, mais bien proportionnée. Sa figure souriante et modeste est pleine de finesse et d'affabilité. Un front bien développé, couronné de cheveux noirs en broussailles, surmonte des traits réguliers auxquels une grande pâleur donne un air presque maladif. Cependant la vigueur musculaire et l'amour du tra-

vail sont chez lui des traits caractéristiques.

Dès sept heures du matin, il est à son atelier, l'ébauchoir ou le ciseau à la main. C'est là qu'on le trouve à toutes les heures du jour, gai comme un pinson et se portant comme un charme.

Laissons faire l'avenir; on peut être sûr que M. Hébert n'a pas dit son dernier mot.

LES TROUBLES DE 1837-38

Cent douze patriotes subirent leur procès, devant la Cour Martiale du mois de novembre au mois d'avril; quatre-vingt-dix-huit furent condamnés à mort, douze furent exécutés, douze mis hors de cause ou acquittés, trente libérés sous caution, et cinquante-huit ou neuf exilés.

Comme nous l'avons dit, les prisonniers condamnés à mort languirent des semaines et des mois sous le coup de la terrible sentence, dans les angoisses de l'incertitude. Chaque fois qu'on ouvrait la porte de leurs cellules, il se demandaient si c'était pour les avertir de se préparer à monter sur l'échafaud. On peut se faire une idée des inquiétudes mortelles de leurs familles, de la tristesse de leurs entrevues avec leurs femmes, leurs enfants et leurs amis.

Que de larmes! que d'adieux désespérés! Que de pauvres mères, de malheureuses femmes, brisées par la douleur, tombaient évanouies aux pieds d'un fils bien-aimé, d'un époux chéri! Pauvres femmes, devaient-elles souffrir quand pour se rendre à la prison ou en sortir, il leur fallait passer sous l'échafaud où la veille, le matin même, Cardinal, de Lorimier ou Nicolas avaient subi le terrible supplice! Les cordes souvent étaient encore pendantes!

Lorsque les prisonniers se voyaient le lendemain de ces lugubres holocaustes, ils se saluaient en se disant :—à quand notre tour? Un grand nombre préférant la mort à cette effrayante incertitude, en étaient venus à regretter le sort de ceux dont la sentence avait été exécutée.

Cependant, l'opinion publique s'agitait en Angleterre, des protestations éloquentes s'étaient fait entendre dans le parlement anglais contre ces exécutions dont la légalité était fortement contestée. Le gouvernement anglais jugea à propos d'arrêter le bras de Colborne, d'interrompre son œuvre de répression et de vengeance. Dans le mois de juin, les condamnés apprirent que leurs sentences seraient probablement commuées et que la mort ferait place à l'exil. Des mois passèrent cependant encore avant que ces nouvelles fussent confirmées; un été, un long été, s'écoula.

Enfin, le vingt-cinq septembre, à trois heures de l'après-midi, cinquante-huit de ces infortunés prisonniers reçurent avis qu'ils étaient condamnés à l'exil pour la vie et qu'ils eussent à se préparer à partir, le lendemain matin. On n'avait pas voulu leur laisser le temps de voir leurs familles, leurs amis. Ce n'était pas la mort, mais plusieurs l'auraient préféré. L'idée de partir pour toujours sans avoir le temps de voir au moins encore tout ce qui les attachait à la vie, à la patrie, les écrasait. On avait voulu prévenir par cette précipitation indecente et cruelle toute cause d'a-

gitation. Il n'y avait pourtant pas de danger, la population était attérée et paralysée par la terreur.

La plupart des exilés passèrent leur dernière soirée à écrire des lettres d'adieu à leurs familles. Bien des larmes tombèrent sur ces lettres; et celui qui aurait collé l'oreille aux portes des cellules pendant la nuit du 25 au 26 septembre eût entendu bien des soupirs.

Voici les noms des cinquante-huit exilés :

F.-M. Lepailleur, Jean-Louis Thibert, Jean-Marie Thibert, Joseph Guimond, Louis Guérin Dussault, Léandre Ducharme, Charles Huot, Joseph Paré, D.-D. Leblanc, H. D. Leblanc, Joseph Hébert, P.-H. Morin, A. G. Morin, Pas. Pinsonneault, Théophile Robert, Jos. Dumouchel, G. Ignace Chèvrefils, L. Dumouchel, F.-X. Touchette, Jean Laberge, J. Goyette, Toussaint Rochon, F. X. Prieur, Frs. B. Bigonnesse, P. Maurice Lavoie, Joseph Marceau, A. Coupal Larène, Théodore Béchard, Louis Turcot, Charles Roy, D. Bourbonnais, André M. Papi-neau, David Gagnon, Frs. X. Prévost, J.-Bte Bousquet, F.-X. Guertin, Louis Bourdon, Chs Gus. Bouc, Ed. Paschal Rochon, Hypolite Lanetot, La Pinsonnault, Etienne Langlois, Frs. Languedoc, Joseph David Hébert, Louis Défaillète, René Pinsonnault, Moïse Longtin, Samuel Newcomb, J.-Bte. Trudel, Chas. B. Langevin, Constant Bisson, Jérémie Rochon, Joseph Goyette, Bazile Roy; Jos. Longtin, Louis Julien, Michel Alarie, Benjamin Mott.

M. L'ABBÉ CHANDONNET.

Une des plus belles intelligences du pays s'est éteinte prématurément, la semaine dernière.

M. l'abbé Chandonnet a été trouvé mort dans son bureau, sur la rue Notre-Dame.

Cette mort foudroyante a ému profondément ceux qui le connaissaient, tous ceux qui l'avaient vu en parfaite santé, le jour même de sa mort.

M. l'abbé Chandonnet n'avait pas de supérieur dans le pays comme logicien, polémiste et conférencier. On ne pouvait trop admirer la souplesse et la force de son esprit, l'équilibre de ses facultés intellectuelles. Malheureusement, il n'a pas fait tout le bien qu'on attendait de lui, le pays a perdu en partie le fruit de ses talents—on sait pourquoi.

M. l'abbé Chandonnet, disent les journaux, était né à Saint-Pierre-les-Bacquets et avait fait son cours d'étude au séminaire de Québec, où il a laissé le souvenir de ses belles qualités intellectuelles.

Il passa à Rome où il prit ses degrés de docteur en théologie, de droit canon et de philosophie.

A son retour, il donna à Québec des conférences publiques sur des questions de philosophie. Après avoir été professeur de théologie et de philosophie pendant plusieurs années au séminaire de Québec, il prit la direction de l'école Normale-Laval, comme successeur de M. J. Langevin.

Certaines difficultés l'obligèrent de résigner cette position et de se fixer à Montréal où il s'occupait continuellement de philosophie et de la publication de la *Revue de Montréal* dont il était le principal rédacteur.

ODE

POÉSIE COMPOSÉE PAR M. L.-R. FRÉCHETTE EN L'HONNEUR DE DE SALABERRY

I

Vous fûtes glorieux, jours de dix-huit cent douze,
Quand tous ces cœurs vaillants qui battaient sous
[la blouse,
Oubliant d'immortels affronts,
Sous les drapeaux anglais, en cohortes altières,
La carabine au poing, se ruaient aux frontières
En chantant avec les clairons !

II

Enfants au cœur de bronze, hommes aux mains
[robustes
Toujours prêts à venger toutes les causes justes,
Comme à braver tous les pouvoirs !
Toujours prêts, ces héros, au premier cri d'alerte,
A répondre, arme au bras et la poitrine ouverte,
A l'appel de tous les devoirs !

III

Regardez-les passer, ces héros d'un autre âge,
Conscrits dont le sang-froid, la gaieté, le cou-
[rage,
Font honte au soldat aguerri !
Où vont-ils ? Au combat ! D'où viennent-ils ?
[De France !
Comment s'appellent-ils ? Ils s'appellent : vail-
[lants
Demandez à Salaberry.

IV

Ce sont les Voltigeurs ! Ils sont trois cents à
[peine ;
Mais, vainqueurs d'une lutte ardente, surhu-
[maine,
Ils vont, de leur sang prodigué
Sous des trombes de fer, de feu, de projectiles,
Un contre vingt, inscrire auprès des Thermopyles,
Le nom rival de Châteauguay.

V

Avenir, saluez ! saluez tous ces braves,
Leur héroïsme a su, repoussant les entraves,
Qu'on forgeait pour nos conquérants,
Rajeunir sur nos bords la légende de gloire,
Qui dit que lorsque Dieu frappe tort dans l'his-
[toire.
C'est toujours par la main des Francs.

BIBLIOGRAPHIE

La famille et ses traditions, par Ls.-Alexandre Brunet, professeur à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer la publication de cet ouvrage. Avant de l'avoir parcouru, en connaissant l'auteur, nous étions sûr qu'il était intéressant, et après l'avoir lu, nous nous empressons de le recommander au public. C'est une brochure de 400 pages, remplie, bourrée de choses utiles et agréables, de bonnes pensées et de beaux sentiments exprimés dans un charmant langage.

Les matières qu'il contient sont très variées, jeunes et vieux y trouveront une lecture attachante. Les citations sont bien choisies, les extraits en vers et en prose des meilleurs auteurs sont faits avec tact. En un mot, c'est un livre que toutes les familles devraient se procurer.

Malheureusement, on ne trouve pas assez de livres dans nos maisons ; on ne peut trop le répéter : nous ne lisons pas assez. Or, une population qui ne lit pas dans notre temps et notre pays est nécessairement vouée à l'infériorité.

L'ouvrage de M. Brunet sort des excellents ateliers de M. Sénécal.

SOUSCRIPTIONS

Partout on se prépare à venir en aide aux malheureux incendiés. Si l'on veut empêcher une grande partie de nos compatriotes de Québec d'émigrer, il n'y a pas de temps à perdre.

Son Excellence le gouverneur-général a souscrit \$500, pour venir en aide aux incendiés ; Son honneur le maire et M. le curé Auclair ont aussi souscrit chacun \$100. Le gouvernement local : \$10,000.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

GRAND INCENDIE À QUÉBEC

1,000 A 1,200 MAISONS BRULÉES—PERTES AU-DESSUS DE \$3,000,000

Une immense conflagration vient encore de réduire en cendres une grande partie de la capitale provinciale. Voici les détails que nous trouvons dans les journaux de Québec :

COMMENCEMENT DE L'INCENDIE

La première alarme a été sonnée hier soir (mercredi de la semaine dernière), dix minutes avant onze heures, à la boîte 71, coin des rues St-Olivier et Ste-Claire. On a dû retarder beaucoup avant de sonner l'alarme, car en jetant les yeux dans la direction indiquée, nous aperçûmes une immense colonne de feu qui s'élevait dans les airs et éclairait Québec et Lévis comme en plein jour. Quelques minutes après, le bourdon de la Basilique se fit entendre ; puis l'alarme sonna aux églises de Saint-Jean et de Saint-Roch.

Toute la brigade du feu se rendit le plus diligemment possible sur le théâtre de l'incendie.

PRÉCIPITATION

La voiture, contenant les agrès pour le feu, était conduite avec une étonnante rapidité et, arrivée au bas de la rue Ste-Geneviève, elle frappa M. Talbot, de la maison Hamel & Cie., mais M. Talbot n'a reçu aucune blessure grave, il en a été quitte pour avoir un habit déchiré en deux.

PANIQUE ET CONFUSION

A 11 $\frac{1}{2}$ heures, les rues ravagées par l'élément destructeur étaient tellement encombrées qu'on avait beaucoup de difficultés à se frayer un passage parmi le flot des citoyens.

La panique, la confusion, l'excitation, étaient à leur comble ; pendant que les trois-quarts se cherchaient les uns les autres, l'autre quart prêtait main-forte aux incendiés pour sauver les meubles.

Les parents à moitié habillés tenaient dans leurs bras des petits enfants et en conduisaient d'autres par la main. Les vaches et les chevaux sentant la flamme s'avancer vers eux se jetaient dans la rue, au milieu du feu.

On plaçait des meubles çà-et-là, sans distinction. Des valises, des armoires, des sofas, etc., étaient jetés sur le trottoir ou dans la rue, en grand danger d'être brisés ou volés par des gamins qui passaient dans les rues.

LA FUREUR DU FEU

Le feu a pris naissance au No. 132, rue St-Olivier, chez M. Laperrière, charretier. En un instant, toute la partie environnante n'était plus qu'une masse de feu. Les flammes enveloppèrent les édifices des rues St-Olivier, Latourelle, Ste-Marie, Richelieu, d'Aguillon et St-Jean, en partant de la côte St-Geneviève.

Alors la consternation fut à son comble ; la police et la brigade du feu ne purent lutter davantage contre l'élément destructeur, et du reste, comment pouvaient-ils utiliser leurs efforts, gênés comme ils étaient par la foule qui encombra toutes les rues de ce quartier. A minuit, les flammes menaçaient déjà le presbytère et l'église de Saint-Jean-Baptiste. Tous les citoyens disponibles se portèrent alors pour protéger le temple de Dieu, et pendant quelques moments, plusieurs espèrent sauver cette belle église si chère au cœur de la population de ce grand quartier. Mais vaine espérance ! à minuit et demi, il fallut enlever le Saint-Sacrement et tout ce que l'église renfermait de plus précieux. Monsieur le curé, plein de confiance en Dieu, se mit en prière et fit la procession dans l'édifice sacré, chantant des hymnes et des psaumes. La Providence a voulu l'éprouver et est restée sourde à ses supplications.

Pendant qu'à l'intérieur les prêtres et plusieurs fidèles imploraient la miséricorde divine, les cloches sonnaient à toute volée. A mesure que les flammes envahissaient le clocher, le son devenait lamentable, plaintif, suppliant, jusqu'à ce que les deux clochers s'effondrassent au milieu

d'un indescriptible fracas. Les assurances ne sont que de \$63,000.

Au même moment, le feu détruisait la maison de l'école des Frères située à quelques pas de l'église et continuait ses ravages vers l'ouest. Il ne s'arrêta que près de la barrière de Ste-Foye, à la maison de M. Woodley.

L'ÉTENDUE DES RAVAGES

Voici l'étendue parcouru par les flammes, et dans cet espace il ne reste debout qu'une partie du trop célèbre *Coin flamboyant*, c'est-à-dire la partie nord : De l'est à l'ouest, depuis la résidence de M. Hetherington, boulanger, jusqu'à la barrière ; du nord au sud, depuis la rue Richmond jusqu'à la rue St-Jean.

De la rue St-Jean, les flammes se communiquèrent à la rue Jupiter, quartier Montcalm, et gagnèrent le marché Berthelot, les rues St-Gabriel, St-Patrice et Scott. Tout fut balayé à partir de la rue Jupiter jusqu'à la rue Artillery. Le feu s'arrêta à la dernière maison occupée par M. Coveney ; c'est la deuxième fois que ce citoyen se voit jeter sur le pavé par l'incendie dans l'espace de quelques mois. Le feu s'est propagé jusqu'à la deuxième rue plus bas que la Grande-Allée.

LES PERTES

Les pertes causées dans ces deux quartiers sont évaluées à \$3,000,000, et nous ne croyons pas exagérer en faisant ce calcul, car des édifices de grands prix ont été détruits par cet incendie.

LA DÉSOLATION

Près de cinq mille personnes sont sur le pavé. Il n'y a rien de plus triste que de voir des pauvres mères, tenant leurs enfants dans les bras, transies de froid, n'ayant rien à manger, et errant au milieu des champs. Ici et là on rencontre un père de famille qui cherche un abri pour ses enfants. Plus loin un enfant qui cherche son père ou sa mère. Plus loin encore, quinze ou vingt familles réunies qui s'efforcent de se consoler et de tarir leurs larmes. Le spectacle est vraiment navrant à contempler.

VOL ET DÉGRADATION

Au milieu de ces scènes de désolation, il est malheureux d'avoir à signaler des gens sans cœur qui profitent de ces temps de confusion pour se livrer au vol et au gaspillage. Nous avons vu cette nuit des individus enfoncer des portes de magasins pour voler des liqueurs spiritueuses. C'est dégradant, n'est-ce pas ? et malheureusement, c'est le cas. Un de ces individus a été trouvé mort ivre et couché dans une rue. Sans le courage d'un sergent de police, ce malheureux aurait été consumé par les flammes. Et combien d'autres exemples ne pourrait-on pas citer !

ACCIDENTS

Le No. 120, rue St-Olivier, était occupé par la famille Hardy, composée de M. N. Hardy, menuisier, de sa femme, Caroline Casault et de cinq enfants. Tous firent des efforts inouïs pour sauver leurs meubles, leur maison, etc. La pauvre mère resta au deuxième étage jusqu'à ce que le feu se fût emparé de la maison. M. Hardy, père, voyant le péril de son épouse, se jeta dans les flammes. Ses enfants l'entendirent qui appelait leur mère : et ce fut tout, et ils ne le revirent plus !

Sous les débris encore rougis par le feu, on cherche leurs cadavres ! Et les malheureux enfants sanglottent à déchirer le cœur.

En passant à travers les monceaux de pierres calcinées, de briques, etc., nous avons aperçu, sur la rue Richelieu, un groupe qui faisait des fouilles dans la cave d'une maison effondrée. La maison était habitée par un M. Marois, menuisier. Les voisins disent qu'ils le virent entrer dans sa boutique et qu'au même moment un mur s'écroula. Il fut enfermé tout vivant dans cette prison de feu !

La confusion, la panique étaient telles, la marche du feu était si rapide qu'il est surprenant que nous n'ayons pas à pleurer des pertes de vies plus nombreuses.

Les restes de M. et de Mme Hardy et

de M. Marois ont été retrouvés. Ce n'étaient plus que des lambeaux informes, des ossements brisés, mêlés à la cendre brûlante ! Une boîte de deux pieds de longueur renferme ceux qui, il y a quelques heures, étaient les chefs d'une famille heureuse.

L'un des jeunes fils de M. Hardy est l'élève le plus brillant de l'Académie Commerciale des frères de la Doctrine Chrétienne et doit recevoir la médaille d'or prochainement.

Madame Hardy était la sœur de M. Casault, employé à la bibliothèque du parlement de la puissance.

Les restes de M. Marois sont dans un triste état. Ils ont été retrouvés sous un amoncellement de pierres et de briques et ont été transportés à la demeure de son frère, libraire, de la rue St-Jan.

FUNÉRAILLES PENDANT L'INCENDIE

Il s'est passé des scènes navrantes. Mlle veuve Gilbert, rue Daiguillon, était morte depuis deux jours. Le feu menaçait la maison où reposaient ses restes.

Les amis de la famille étaient d'avis qu'il fallait envoyer le cadavre au cimetière. Les enfants s'y opposaient. Dans leur désolation ils ne croyaient pas au danger !

L'entrepreneur des pompes funèbres, M. Cloutier, se présente avec le cercueil et la morte est transportée à sa dernière demeure au milieu des rues en flammes.

Pendant que M. Cloutier faisait cet acte de dévouement, sa propre maison devenait la proie du feu !

PERTES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Quebec.....	\$300,000
North British and Mercantile...	40,000
London, Liverpool and Globe...	50,000
Royale Canadienne	45,000
Royal (Angleterre).....	120,000
Sovereign	30,000
Queen.....
Northern.....	25,000
Dominion.....	18,000
Lancashire.....	36,000
Citizen.....	15,000
Phoenix.....	7,000
British America.....	12,000
Canada Fire and Marine.....	1,950

UNION SAINT-JOSEPH

Cette société, qui fait tant de bien et qui est si estimée à Montréal, a décidé de faire un voyage de jour à Québec, le 16 juillet prochain. On est à faire des préparatifs pour rendre ce voyage tout-à-fait attrayant. Le beau vapeur le *Canada* sera nolisé pour l'occasion, et partira le samedi, 16 juillet, vers 8 ou 8 heures du matin, afin de permettre aux excursionniste de jouir durant tout le trajet du magnifique panorama qu'offrent les bords du fleuve Saint-Laurent. Le bateau sera de retour le lundi matin. Un des principaux corps de musique de Montréal et un bon orchestre seront retenus. Le prix du passage est modéré et les repas à un prix réduit. Enfin, rien ne sera épargné pour l'amusement, le confort et surtout la plus grande sécurité des passagers dont le nombre sera limité.

Les détails seront connus dans quelques jours, et alors l'Union Saint-Joseph annoncera son voyage qui sera certainement un des mieux organisés de la saison et qui donnera le plus de satisfaction. Ce voyage étant fait pour aider la société dans ses œuvres de charité, nous espérons qu'il sera bien encouragé, comme tout ce qu'entreprend l'Union St-Joseph.

Un conseil.—Destruction des mouches :

Papier Tue-Mouche, papier très-épais, trempé dans une décoction de *quassia-amara*, constitue un amer des plus énergiques. L'huile de laurier est tout à fait antipathique aux mouches. En passant une légère couche de cette huile sur les cadres dorés ou autres objets, on éloigne les mouches pour tout l'été. On empêche les taons et les mouches de piquer les chevaux et les vaches en frottant la peau de ces animaux avec de l'absinthe, ou même avec des feuilles de noyer.

INAUGURATION DU MONUMENT DE SALABERRY

Plusieurs milliers de personnes s'étaient donné rendez-vous à Chambly, le sept juin, pour assister à cette démonstration patriotique et nationale.

Le 65^e bataillon sous les ordres du lieutenant-colonel Ouimet et de son brillant état-major, un détachement de la batterie de compagnie du lieutenant-colonel Stevenson avec deux pièces d'artillerie, et plusieurs invités de distinction, au nombre desquels on remarquait sir Hector Langevin, l'hon. M. Caron, ministre de la milice et l'hon. M. Mousseau, arrivaient vers onze heures du matin à Chambly où ils étaient reçus par M. le Dr Martel, président, et M. J. O. Dion, secrétaire du comité des citoyens et principal organisateur de la fête.

Parmi les militaires présents, on comptait encore les lieutenants-colonels Harwood, de Salaberry, Duchesnay, Brousseau, Houde, Doherty et Carreau, quelques officiers des bataillons du prince de Galles et Victoria.

Le bataillon parada dans Chambly en attendant l'arrivée du gouverneur-général. et à midi l'on prenait part à un dîner privé, à la fois militaire et royal, organisé par le lieutenant-colonel Ouimet.



M. L. P. HEBERT,

L'ARTISTE QUI A SCULPTÉ LA STATUE DE SALABERRY

Dans le même temps le lieutenant-gouverneur Robitaille et Madame Robitaille, arrivés dès le matin, visitaient les principaux établissements de Chambly et des adresses leurs étaient présentées.

Le marquis de Lorne arriva vers deux heures et fut reçu par M. le Dr Martel et M. J. O. Dion. La procession se forma aussitôt, les voitures du gouverneur général et des ministres en tête, et défila dans l'ordre suivant :

- 1^o Commissaires-ordonnateurs à cheval
- 2^o Drapeau de la Confédération.
- 3^o Les élèves du Collège avec drapeau
- 4^o Députations des Collèges.
- 5^o Paroissiens de Chambly et Conseil
- 6^o Délégations de paroisses.
- 7^o Société St Jean Baptiste de Chambly ; société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
- 8^o Sociétés Nationales et de Bienfaisance.
- 9^o Militaires.
- 10^o Le comité de Salaberry.
- 11^o Le Consul des États-Unis.
- 12^o Le Gouverneur.

La procession se rendit au Canton et revint par le fort, que Son Excellence et les ministres visitèrent.

On se rendit ensuite au carré Fréchette, où s'élève le monument et où devait s'a-

LA MAISON DE VICTOR HUGO, A BESANÇON

Sur la proposition du maire de Besançon, où est né Victor Hugo, le conseil municipal de cette ville décidait, dans sa séance du 3 mars 1879, qu'une plaque commémorative en bronze serait placée sur la façade de la maison où le poète est venu au monde, et que la rue du Rondot-Saint-Quentin, qui fait face à cette maison, porterait désormais son nom. En conséquence, un dessin de cette plaque, fait par M. Edouard Bérard, architecte, a été soumis au conseil, qui l'a adopté dans sa séance du 1^{er} mai 1880 et en a confié l'exécution à un sculpteur de Paris, M. Villemot.

La maison où est né Victor Hugo borde la place de Saint-Quentin, tout en faisant partie de la Grande-Rue,



Plaque commémorative placée le 27 décembre sur la façade de la maison où est né Victor Hugo.

où elle porte le n^o 440. Elle date du commencement du dix-huitième siècle. Elle fut vendue une première fois à un apothicaire, nommé Joseph Baratte, qui y établit la pharmacie encore exploitée de nos jours. L'appartement qu'occupait en 1802, dans cette maison, le chef de bataillon de la 20^e demi-brigade, Joseph Hugo, est situé au premier étage. La chambre où est né Victor Hugo est éclairée par deux fenêtres donnant sur la place Saint-Quentin. C'est contre le jambage séparatif des deux fenêtres dont nous venons de parler qu'a été placée la plaque commémorative de la naissance du poète, le 27 décembre dernier.

L'inscription, d'après le désir du poète, se compose uniquement d'un nom et d'une date :

VICTOR HUGO
26 février 1802



BESANÇON. — La maison où est né Victor Hugo, en 1802.

complir la plus importante cérémonie de la journée.

Une estrade avait été élevée pour recevoir les nobles hôtes. Les dames de la famille de Salaberry y prirent place.

M. le Dr Martel présenta alors au marquis de Lorne une adresse à laquelle le Gouverneur fit la réponse suivante :

Agréer mes remerciements pour votre adresse qui exprime éloquemment le désir patriotique que vous avez d'honorer d'une manière convenable la mémoire d'un patriote.

Je suis heureux de m'unir à vous dans cette commémoration des services rendus à la patrie par un vaillant soldat.

Nous sommes assemblés pour inaugurer un monument consacré à la mémoire d'un homme qui représente dignement le noble esprit de son temps. Ce même esprit existe encore de nos jours, et si l'occasion s'en présentait, une foule de Canadiens imiteraient l'exemple de ce grand homme et s'efforceraient même de réaliser ses exploits.

Cette statue nous rappelle le trait caractéristique de nos compatriotes. Content de peu pour lui-même, la grandeur seule pouvait le satisfaire quand il s'agissait de sa patrie. Tel était le caractère de Salaberry ; tel est celui du Canadien de nos jours.

C'est à Chambly, c'est près du champ de bataille où il eut la bonne fortune de pouvoir faire éclater cette bravoure, glorieuse tradition de sa race, que nous plaçons cette statue.

Ce n'est pas dans un esprit de vaine gloire que nous élevons ce monument ; mais c'est dans l'espérance que les vertus antiques conservées dans le souvenir de tous, pourront guider et éclairer les générations futures.

Ces vertus brillaient d'un vif éclat dans cet homme distingué que ses talents militaires rendaient apte à accomplir son devoir à la gloire de nos armes.

N'oublions pas, en lui élevant ce monument, de rendre, en même temps, à ses frères, le tribut d'hommage qu'ils méritent.

Ils se livrèrent, eux aussi, à l'heure du danger, à cette profession des armes qui, en quelques sorte, était innée chez eux. Trois d'entre eux succombèrent en défendant l'honneur de ce drapeau, qui est aujourd'hui le symbole de notre union et de nos libertés.

Dans ce beau pays, autrefois son séjour, il existe entre notre époque et celle où il vécut, un contraste qui s'impose forcément à nos réflexions. Où nous voyons maintenant de vastes et fertiles campagnes, un pays traversé par nos voies ferrées et où nos rivières permettent à nos bateaux à vapeur d'aborder, on ne voyait quand cette lutte héroïque était soutenue par Salaberry, Perrault, Maillois, Daly et Duchesnay, que quelques arpents cultivés au milieu de vastes forêts. Trop souvent, hélas ! ces forêts abritaient même des armées ennemies.

Maintenant que nous nous réjouissons au souvenir des hauts faits accomplis à l'endroit où les Canadiens, Anglais et Français, se sont également illustrés, il n'est pas nécessaire de m'arrêter sur les tristes événements de ces jours. Nous sommes en paix, et nous vivons avec le peuple grand et généreux qui nous avoisine, dans les douceurs d'une amitié et d'une alliance qui, nous l'espérons, seront durables.

Alors ils essayèrent de nous vaincre, mais la bravoure des Canadiens sut leur inspirer ce sentiment de respect et de profond qui est le fondement solide d'une amitié durable.

Nous devons être heureux et nous réjouir de ce que nos rivalités avec eux n'existent maintenant que dans l'arène féconde du commerce.

Grâce à cette ère pacifique l'accroissement journalier de nos ressources et le développement des forces vives de la nation rendraient toute guerre entreprise contre le Canada, longue et difficile, aussi ne désirent-ils aucunement envahir notre territoire, et, nous l'espérons, un tel désir ne se manifestera plus jamais, car les nations, à moins que la division ne provoque intervention, ne s'interposent pas aujourd'hui aussi souvent qu'autrefois dans les affaires de leurs voisins.

Si en 1812 le Canada fut si cher aux Canadiens, combien plus ne doit-il pas l'être aujourd'hui ! Alors, en effet, sa population peu nombreuse goûtait les douceurs de la liberté sous l'égide d'une constitution peu libérale ; maintenant, il renferme dans son sein un grand peuple, se développant sans cesse, se gouvernant par lui-même à l'intérieur, jouissant avec fierté de la forme de constitution la plus libre, et ayant la faculté, par l'entremise de sa propre représentation, de bénéficier de l'influence diplomatique d'un grand empire pour l'avantage de son commerce avec les nations étrangères. Chez nous, aucun parti ne voudrait provoquer des révolutions ou un changement quelconque de gouvernement. Personne n'a de chance de succès dans la vie publique, en Canada ; personne ne reçoit l'appui de notre peuple, s'il n'aime avant tout nos libres institutions.

Le gouverneur-général qui, grâce à votre invitation, se trouve en ce moment au milieu de vous, n'est, en tant que chef du gouvernement fédéral, que le premier et continu représentant du peuple. Cependant, ce n'est pas seulement comme personnage officiel que je me réjouis d'être avec vous aujourd'hui ; c'est pour moi une satisfaction personnelle, ce sont de joyeux instants que ceux où il m'est donné de visiter, en compagnie des membres de la famille de Salaberry, le théâtre de tant de grandeur et de courage.

La princesse et moi, nous ne pourrions jamais

oublier les relations d'amitié intime qui ont existé entre le prince Edouard, duc de Kent, et le colonel de Salaberry, amitié de famille qui, j'ose l'espérer, ne sera pas restreinte à nos aïeux. La princesse m'a prié de vous exprimer le profond intérêt qu'elle porte à cette solennité ; elle désire que je vous fasse part du regret qu'elle a de ne pouvoir se trouver avec vous aujourd'hui.

Elle espère cependant pouvoir admirer ce monument où, pour la première fois, l'art d'un de nos sculpteurs a si bien commémoré la loyauté, le courage et le génie d'un guerrier canadien.

M. Dion présenta alors à l'assemblée le lieutenant-colonel Harwood qui fit le discours de circonstance.

M. Harwood a tout ce qu'il faut pour réussir en pareille circonstance : une belle et forte voix, une magnifique prestance, de la verve et de l'imagination. Son discours fut fort goûté.

Le banquet eu lieu dans la soirée. Des discours y furent prononcés par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, les honorables MM. Mousseau et Mercier, et M. Préfontaine, député de Chambly.

La fête se termina par l'illumination du village.

ÇA ET LA

Il est question à Québec d'élever un monument à Mgr Cazeau.

Il est rumeur que M. Rouleau, M.P., remplacera M. E.-J. Langevin, sous-secrétaire d'Etat, qui doit être nommé greffier du Sénat.

Un savant de Londres dit avoir découvert une comète, laquelle se meut pour l'instant dans l'orbite du soleil. Il n'a pu reconnaître encore la direction que suit la vagabonde.

Winnipeg fait des progrès surprenants. L'année dernière la valeur des cotisations de cette ville était de \$4,008,460 ; elle a plus que doublé en douze mois, car elle se monte cette année à \$9,038,035.

Le rang des ministres fédéraux par ordre d'ancienneté est comme suit : Sir John A. Macdonald, sir Leonard Tilley, sir Alexander Campbell, sir H. L. Langevin, Hon. J. C. Aikens, sir Charles Tupper, Hon. John O'Connor.

Une idée bien originale est celle d'Emile de Girardin qui a légué 10,000 frs. ou \$2,000 à chacune des trois circonscriptions électorales qu'il a représentées au parlement sous la monarchie de juillet et sous la république.

Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, aurait l'intention de fonder une académie des lettres et des sciences au Canada ; c'est du moins ce que le *Morning Chronicle* vient d'apprendre au public.

Quelques journaux de Québec disent que la rumeur s'accrédite de plus en plus que l'incendie de mercredi dernier est l'œuvre d'un incendiaire. Celui-ci aurait mis le feu par vengeance contre son voisin. Dans tous les cas, des arrestations ont été faites sur soupçon.

L'anglais qui était parlé par 22 millions d'individus au commencement du siècle, l'est maintenant par 90 millions ; le russe, par 63 millions au lieu de 30 ; l'allemand, par 66 millions au lieu de 38 ; le français, par 56 millions au lieu de 34. Comme on le voit, c'est l'anglais qui tend à devenir la langue universelle.

Les hommes de police refusent d'agir en Irlande et ils envoient en masse leurs démissions. Ils craignent la vengeance de la populace, et il a été prouvé à l'évidence jusqu'aujourd'hui que le gouvernement n'était pas en mesure de les protéger effi-

cacement. La plus grande consternation règne parmi les groupes anglais dissimulés sur l'île. La populace se rend maîtresse en grand nombre d'endroits. Les hommes politiques en Angleterre ne savent comment tout cela finira.

Le Sénat en France a rejeté le bill adopté par la Chambre en faveur du scrutin de liste. Les ennemis de Gambetta, radicaux et monarchistes, sont dans la joie. Les républicains et les bonapartistes qui ont voté pour le bill menacent le Sénat. On demande que des élections générales aient lieu immédiatement. Encore une crise.

La gelée de ces jours derniers a causé des dommages sérieux aux cultivateurs notamment à ceux des différentes paroisses du comté de Lévis, annonce le *Quotidien*. Presque toutes les plantes qui avaient déjà percé la terre et offraient les plus belles espérances ont été détruites par cette gelée. Nos cultivateurs sont contraints de recommencer leurs semences, ce qui va leur causer un retard préjudiciable.

Le *Canadien* a raison de dire que les québécois doivent s'en prendre à eux-mêmes du malheur qui vient de les frapper. Quand donc cette ville infortunée prendra-t-elle les moyens de prévenir les désastres qui finiront par la rendre inhabitable ?

Si nous voyons aujourd'hui des centaines de familles sans logement nous pouvons, dans une bonne mesure, nous en accuser nous-mêmes. L'élément destructeur a eu le temps d'assurer son empire avant que la brigade du feu pût avoir de l'eau pour le combattre.

C'est-à-dire que si nous eussions eu un réservoir dans la partie la plus élevée de la ville, le feu eût été facilement dominé et circonscrit à d'étroites limites.

Nous bâtissons des portes magnifiques, nous contribuons à des lieux de promenades enchanteurs, et nous n'avons pas les moyens d'empêcher notre ville d'être réduite en cendre tous les cinq ou six ans !

LE DÉSASTRE DE LONDON

Nous donnons ci-dessous quelques-uns des incidents de la terrible catastrophe qui paralyse en ce moment toute la population de la ville de London.

Mme Maynard n'a dû son salut qu'à l'art de la natation, qu'elle a appris dans sa jeunesse. Elle a réussi à nager jusqu'au rivage.

Un petit garçon qui sautait à l'eau, tomba sur le dos de M. Wm. Ashbury, qui fit de vains efforts pour se débarrasser de ce dangereux fardeau. Le petit malheureux se cramponna tant et si bien à cette épave vivante, que M. Ashbury dut se résoudre à atteindre la rive avec lui.

Lorsqu'on recueillit le cadavre de M. Millman, le malheureux père serrait dans ses bras deux de ses enfants. Tout indiquait qu'il avait succombé en essayant de les sauver.

Une jeune femme raconte comme suit comment elle a réussi à se sauver : En sautant à l'eau, elle a été saisie à bras-le-corps par une autre femme contre laquelle elle a eu à soutenir une lutte désespérée pour ne pas être entraînée au fond. Elle a réussi à vaincre la malheureuse qui a disparu aussitôt.

Au moment où le bateau coulait, l'un des excursionnistes était assis près de son enfant. Au milieu de la stupeur que lui causait la catastrophe, il saisit sans y regarder un enfant qui se trouvait près de lui, et quelques instants plus tard il touchait le rivage et embrassait l'enfant qu'il croyait être le sien. Mais, au même instant, il poussait un cri de désespoir ; il venait de s'apercevoir de sa méprise. Quant à son propre enfant, il s'est noyé.

L'un des incidents les plus dramatiques est le suivant : M. N. Wilson, appréhendant le danger, dit à sa jeune épouse de monter sur la lice. Au même instant l'ac-

cident se produisait, et M. Wilson se trouvait à l'eau. Chose assez extraordinaire, sa femme eut la chance de tomber dans ses bras, et il commença alors à nager vigoureusement. Il fut malheureusement saisi à la gorge en ce moment par un homme que la frayeur affolait, et qui lui serra le cou comme dans un étau. Voyant le danger que lui et sa femme couraient, M. Wilson mordit la main qui l'étranglait et qui lâcha prise immédiatement. Il continua alors à nager en soutenant sa femme, mais il fut empoigné de nouveau par un autre excursionniste qui se noyait, et il fut séparé de Mme Wilson. Après avoir réussi à se débarrasser, il atteignit le rivage et se trouva près de sa femme, qui a été sauvée, elle ne sait trop comment.

LE CHAT LUMINEUX

Ainsi que chacun le sait, le tigre en miniature vulgairement appelé matou possède, entre autres, lorsqu'il est frotté à rebroussepoil dans l'obscurité, la faculté de s'électriser et de dégager des étincelles comme la meilleure machine électrique.

Or, le professeur Maynard, de la ville de Cincinnati, est propriétaire de la plus forte batterie électrique du monde, une batterie de 600 à 1,000 chevaux de force ; en outre, il a un magnifique chat noir qui n'a pas son pareil entre New-York et San Francisco.

Dernièrement, le professeur Maynard prit la résolution, héroïque pour un savant, d'enlever la poussière qui, depuis un grand nombre d'années, s'était amoncée dans son laboratoire, opération que lui seul pouvait mener à bien. Pour faciliter cet ouvrage, il fallait déplacer la fameuse batterie et la mettre dans le corridor ; par hasard, les extrémités des deux fils conducteurs se trouvaient à environ un pied et demi l'un de l'autre.

Celui qui a quelque peu observé les chats a pu remarquer qu'ils s'aperçoivent immédiatement du déplacement d'un objet et cherchent aussitôt à s'enquérir du motif.

Le matou du professeur Maynard, imitant ses congénères, s'approche sans retard de la batterie et avance son nez vers l'un des pôles pendant que, malheureusement, sa queue touche l'autre pôle. On peut s'imaginer les suites funestes. A l'instant, le matou est traversé par un courant électrique de la force de six cents à mille chevaux : son poil se hérissé et il lance des étincelles comparables à celles d'un morceau de fonte chauffé à blanc et soumis à l'action du pilon. En même temps, il se met à miauler d'une façon navrante.

Le professeur accourt aussitôt au secours de son favori et le dégage.

Mais écoutez l'incroyable de l'histoire : le chat était et resta électrisé ; il dégagait une clarté égale à huit cents bougies et devint un objet d'effroi pour tous ses collègues des toits.

Le professeur Maynard, avec le coup d'œil d'aigle qui le distingue, saisit aussitôt la portée incalculable de cet événement. Pourquoi, se dit-il, n'éclairons-nous pas nos maisons, nos rues, nos places publiques avec des chats électriques, au lieu de continuer à attendre la lampe d'Edison, dont on ne voit pas arriver l'achèvement ?

Chaque salle de concert pourrait en remplacement du lustre, être illuminée par un chat se balançant gracieusement au centre. Ce serait un jeu d'enfant d'enfant de placer un chat illuminé dans chaque lanterne ; ceci rendrait le gaz tout à fait superflu. Les frais d'acquisition du matou et d'électrisation seraient peu de chose ; il n'y aurait que la dépense de nourriture, question insignifiante.

Une nouvelle venant de Téhéran (Perse), dit que le principal fauteur du soulèvement populaire de Miendob, ayant été conlammé à mort, a été attaché à la gueule d'un canon et réduit en atomes avec la décharge, en présence de la population de Tabreez.

MADAME ELIZABETH

Parmi les beaux caractères dont le dix-huitième siècle peut se glorifier, les beaux noms inscrits en lettres d'or dans l'histoire d'une révolution qui a enfanté tant de vertus et de crimes, celui de Mme Elisabeth brille encore d'un éclat plus pur que tous les autres. Sa mort si cruelle, si injuste vient ajouter à la sympathie que cette jeune et intéressante princesse nous inspire. Il nous semble voir cet ange monter le ciel aux victimes qui l'accompagnaient dans son céleste martyre, le ciel qu'elle va conquérir par sa foi et sa résignation.

Elisabeth Philippine-Marie-Hélène de France, née à Versailles le 3 mai 1764, était petite fille de Louis XVI. Son père, le grand dauphin, et sa mère, Marie Joséphine de Saxe, moururent jeunes. Mme Elisabeth n'eut pas le bonheur de les connaître, elle qui était si digne de les apprécier ! Son éducation fut confiée à Mme la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France. Cette dame, avantagée d'une haute raison, s'appliqua à développer les heureuses qualités de son élève, et à combattre les défauts qu'elle pouvait avoir. Elisabeth, douée d'une âme grande et généreuse, avait une légère tendance à l'orgueil et à l'irritabilité ; mais, grâce à la sagesse de son institutrice et à son heureux naturel, elle parvint à dominer ses inclinations et devint un modèle de douceur et d'amabilité.

Louis XVI donna un témoignage éloquent de la bonne opinion qu'il avait de sa sœur, en la laissant à quatorze ans entièrement maîtresse de ses actions, et en lui formant une maison qu'elle dirigea avec toute l'intelligence que l'expérience seule développe chez les autres femmes. Depuis cette époque, Elisabeth s'entoura des personnes les plus recommandables par leurs mœurs, leur science et leur piété. Cherchant sans cesse une infortune à soulager, elle dotait de jeunes filles pauvres et soutenait de ses revenus les orphelins de St-Cyr.

Un matin, elle entra chez la reine, et avec une physionomie plus gracieuse encore qu'à l'ordinaire, elle lui dit :

— J'ai une grâce à demander au roi ; vous qui êtes la bonté même, daignez m'appuyer auprès de lui... Oh ! ne me refusez pas.

— Que vient-elle solliciter avec tant d'instance ? Est-ce une parure, sont-ce des diamants ? Non, elle vient réclamer la permission de s'en priver.

— J'ai promis, ajouta-t-elle, 150,000 francs de dot à mon amie Mlle de Couson. Le roi a la bonté de me donner 30,000 de diamants par an ; obtenez de lui qu'il m'avance cinq ans de mes étrennes.

Le roi, touché de la générosité de sa sœur, qu'il affectionnait beaucoup, lui accorda sa demande. Mlle de Couson devint comtesse de Raigecour et resta auprès de Mme Elisabeth en qualité de dame de compagnie. Tous les ans, au 1^{er} janvier, on entendait la princesse s'écrier au milieu des dames qui vantaient les riches présents qu'elles avaient reçus :

— Moi, j'ai le plus beau des diamants que l'on puisse trouver dans le monde : j'ai une amie auprès de moi.

Mais c'était surtout dans sa jolie maison de Montreuil qu'elle pouvait exercer cette bienfaisance qui formait l'essence de son caractère. Là, elle était la véritable mère des pauvres ; elle connaissait et soulageait tous les misères : celles du rigoureux hiver de 88 furent terribles, et la charité de Mme Elisabeth fut inépuisable. Quand sa bourse était vide, elle allait soigner les malades et leur portait des consolations.

Un marchand lui ayant offert un jour un ornement de cheminée d'un nouveau goût qui coûtait 400 francs, Mme Elisabeth le refusa :

— Avec 400 francs, dit-elle, je puis monter deux petits ménages.

Au milieu des hommes dont elle était entourée se trouvait un jeune vacher qu'elle avait fait venir de la Suisse, et qui, malgré tout le bien dont elle l'avait comblé, conservait une expression de mélaucolie qui révélait une peine secrète ;

pourtant, il était plein de reconnaissance pour sa protectrice, et répétait toujours :

— Ah ! quelle bonne princesse ! Non, la Suisse entière ne contient rien d'aussi parfait.

Mme Elisabeth, frappée de l'air de tristesse de ce fidèle serviteur, s'informa de la cause de son chagrin, et apprit bientôt que Jacques avait laissé dans sa patrie une jeune fiancée qui pleurait son absence et craignait d'être séparée de lui pour toujours. Elle accusait Jacques d'inconstance et d'ambition, et cependant, Jacques, loin d'elle, languissait et souffrait.

À peine l'excellente princesse fut-elle instruite de cette touchante idylle, qu'elle dépêcha un courrier à Fribourg, où demeurait la jeune fille. Elle l'invita à venir au château de Montreuil rejoindre son ami d'enfance ; et la jeune suisse accourut bien vite. Devenue la femme de Jacques et laitière du château, elle fut chargée de distribuer le lait aux pauvres petits orphelins dont Mme Elisabeth était la mère.

C'est à cette occasion que Mme de Trévannet composa la chanson si populaire et si touchante de : "Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi."

Jusqu'alors les vertus de Mme Elisabeth n'avaient été que des vertus privées : sa vie s'était écoulée dans la solitude ; l'aimable sœur de Louis XVI jouissait de cette douce félicité que l'on éprouve au sein de l'amitié et de la nature. Mais ce fut à l'heure de l'adversité, au milieu des terribles calamités qui affligèrent sa famille, qu'elle se montra grande et forte, et que son caractère s'éleva encore pour lutter courageusement contre la fatalité des circonstances.

Déjà l'orage grondait sourdement : l'esprit de révolte, la division, les guerres intestines régnaient dans ce beau pays de France, qui présentait un esprit si riant, si peu d'années auparavant.

Lors de la naissance du premier dauphin, la ville de Paris avait donné un bal où le roi et la reine assistaient. Une foule innombrable de Français se pressait autour de Louis XVI en criant : Vive le roi !

— Mais si vous voulez qu'il vive, dit en riant ce bon prince, ne l'étouffez donc pas.

Et cette scène se passait au 21 janvier. Maintenant, la liberté du monarque est menacée : l'idole est descendue de son piédestal, et chaque jour lui enlève quelques-uns de ses privilèges. Ce descendant

saint Louis devait passer successivement par toutes les misères de la destinée humaine.

Mme Elisabeth, qui avait vécu dans la retraite, loin des plaisirs de la cour, loin des fêtes, ne quitta plus la famille dès qu'elle la vit malheureuse. Son frère la supplia en vain d'abandonner la France, d'imiter ses tantes et le comte d'Artois.

— Ma place est ici, dit-elle avec énergie, la mort seule me séparera de vous.

Le 10 août 1792, une populace en délire avait envahi le château des Tuilleries et demanda la reine à grands cris. Une femme, brillante de grâce et de beauté, s'avance au milieu des furieux...

— Ce n'est pas la reine, mais Mme Elisabeth, s'écria M. de St-Pardoux, écuyer de la princesse.

— Taisez-vous, monsieur, que dites-vous là ? répond avec calme l'héroïque sœur du roi ; laissez les dans leur erreur ; je vous en supplie, sauvez la reine, épargnez leur un crime, et plût au ciel qu'ils se fussent trompés.

Mme Elisabeth suivit au Temple Louis XVI et Marie Antoinette. Elle adoucit leur captivité par son dévouement et sa résignation. Les nobles captifs avaient descendu les marches du trône pour languir dans une prison ; mais ils pouvaient encore supporter leurs malheurs ; ils étaient ensemble... Souvent les prisonnières se réunissaient dans la chambre du roi qui continuait l'éducation de ses enfants. Tandis qu'il leur donnait des leçons de morale et de philosophie, les princesses s'occupaient de travaux à l'aiguille.

Un jour que Mme Elisabeth cassait son

ôté ses ciseaux, le roi s'en aperçut et lui dit :

— Que n'êtes-vous encore dans votre maison de Montreuil, il ne vous manquait rien alors !

— Mon frère, répondit la bonne Elisabeth avec sa voix douce et persuasive, il ne me manque rien quand je suis auprès de vous ; mais votre bonheur nous manque.

Quelque fois le roi s'endormait après dîner : sa famille le contemplant avec vénération, s'agenouillait alors et priait Dieu de protéger une tête si chère. Bientôt le roi fut arraché des bras de sa femme et de ses enfants. Longtemps ils ignorèrent son sort... On reléqua le petit dauphin dans une autre partie du bâtiment. Puis Marie-Antoinette fut conduite à la conciergerie. Mme Elisabeth et Mme Royale demandèrent inutilement à la «nivre». Cette séparation fut cruelle : elle ne devait plus la revoir.

Restée seule avec sa nièce après la mort de la reine, Mme Elisabeth n'eut plus pour chambre qu'une cuisine délabrée au troisième étage de la prison : un vieux lit de sangle à moitié rompu et quelques mauvaises chaises dépaillées en composaient tout l'ameublement. Mais son courage ne l'abandonna pas dans ce misérable asile, parce qu'elle le puisa dans la religion. Elle devint une seconde mère pour sa nièce, lorsque le tribunal révolutionnaire lui eut enlevé ses parents. Nous la voyons, oubliant la mort qu'on lui prépare, veiller sur une tête si chère, et confiante en Dieu, lui laisser le soin de sa destinée.

Le matin, appuyée sur sa misérable couchette, élevant les yeux vers le ciel, elle s'écriait avec résignation :

— Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ! je n'en sais rien, tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éternité. Cela me suffit : j'adore vos desseins éternels et impénétrables ; je m'y soumetts de tout mon cœur pour l'amour de vous ; je veux tout, j'accepte tout ; je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de mon Dieu sauveur. Je vous demande en son nom et par ses mérites infinis la patience de mes peines et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez.

Mme Elisabeth supportait toutes ses humiliations, disant comme Jésus Christ sur la croix : Pardonnez leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font. Sa patience et sa douceur ne désarmèrent pas ses juges : les méchants ne comprennent pas la grandeur d'âme.

Le 9 mai 1793, Mme Elisabeth venait de se coucher quand elle entend ouvrir les verroux. Elle se hâta de passer sa robe. L'air sinistre et le ton brusque de ceux qu'elle voit entrer lui annoncent quelque nouvel acte de tyrannie :

— Citoyenne, descendez tout de suite, on a besoin de toi.

— Ma nièce restera-t-elle ici ?

C'est la première pensée qui la frappe, et non le sort qui l'attend.

— Cela ne te regarde pas ; on s'en occupera.

Mme Elisabeth pressa la malheureuse nièce sur son cœur, et, pour calmer son effroi, elle dit :

— Soyez tranquille, je vais remonter.

— Non, tu ne remonteras pas, répond avec un rire cruel un des assistants ; prends ton bonnet de nuit.

Elle obéit, relève la jeune princesse qui tombe dans ses bras, lui dit d'espérer toujours en Dieu, d'être soumise à sa volonté, et la quitte pour ne plus la revoir.

Pendant qu'on rédige le procès-verbal de décharge du géolier, on l'accable d'insultes, d'insultantes ironies. Elle monte en fiacre avec l'huissier du tribunal révolutionnaire, et, conduite à la conciergerie, elle est le lendemain jugée et condamnée.

Quelques heures après, et au milieu d'une foule égoïste et cruelle, avide de spectacles et d'émotion, Mme Elisabeth parait assise dans une ignoble charrette et entourée de vingt-quatre victimes, parmi lesquelles on compte Léonémie, la veuve de M. Moutourin, de Brioune, ex-ministre

de la guerre, Mégret de Sérilly et son épouse. Sa marche funéraire ressemble à une marche triomphale ! Jamais elle n'avait été plus belle ; sa figure est empreinte d'une légère pâleur qui n'accuse ni faiblesse ni désespoir ; quelques boucles de cheveux d'un noir de jais s'échappent de son bonnet et réhausse l'éclat de son beau front ; ses grands yeux à demi voilés par de longs cils s'élèvent quelquefois au ciel où elle semble chercher sa place. Auprès d'elle, une dame âgée écoute en silence les douces et éloquentes paroles qui s'échappent de la bouche de cette vierge sainte. Dans cet instant solennel, elle trouve des mots qui consolent et persuadent. L'espérance d'une vie future la soutient, car elle croit à l'immortalité de l'âme... Mme Elisabeth contemple avec calme cette masse compacte qui l'environne, et son regard s'arrête sur des bouquets que beaucoup de personnes portent à la main. Un parfum de roses embaume l'air autour d'elle ; un parfum de pureté semble émaner de ses lèvres... Des roses au milieu de ce lugubre drame, à côté de la mort : étrange contraste, amère dérision ? La voiture est arrivée... l'instrument est prêt... Tous ces martyrs demandent à l'auguste princesse la permission de l'embrasser avant de mourir. Elle voit rouler vingt-quatre têtes à ses pieds ; le sang jaillit jusque sur elle... Puis l'exécuteur des hautes-œuvres la saisit, il écarte son fichu par un mouvement brusque.

— Monsieur, s'écrie-t-elle avec une expression d'indicible pudeur, au nom de votre mère, couvrez-moi.

L'exécuteur éprouve un sentiment de respect involontaire, tant est fort l'ascendant de la vertu. Une minute après, le monde comptait une victime de moins et une sainte de plus. Elle n'avait que trente ans.

Mme ÉMILE MARCEL.

NE VOUS ENDETTEZ PAS

Un écrivain américain d'une grande expérience, le distingué réacteur du *Massachusetts Ploughman*, donne ce sage conseil dont, nous Canadiens, nous pouvons prendre notre part et tirer profit.

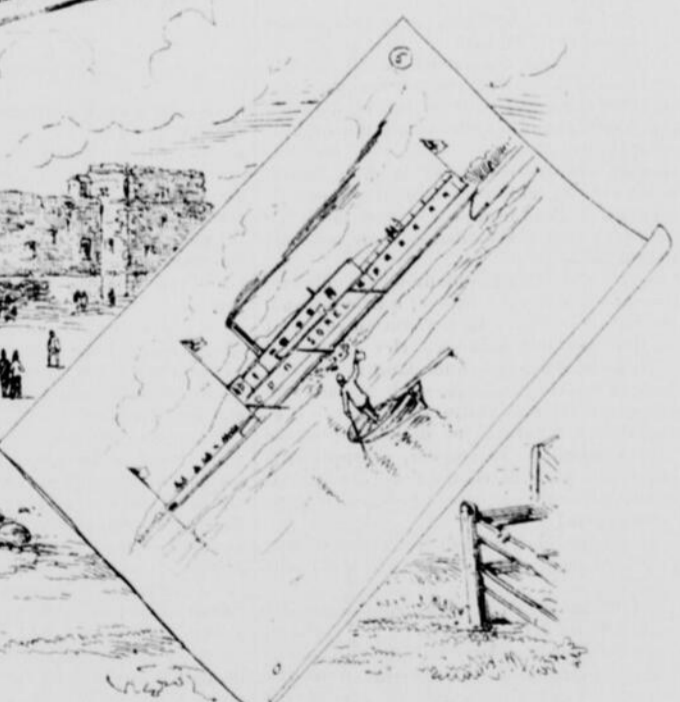
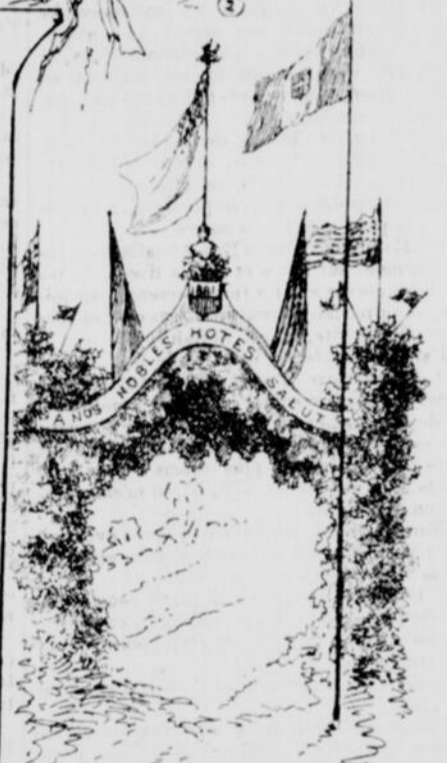
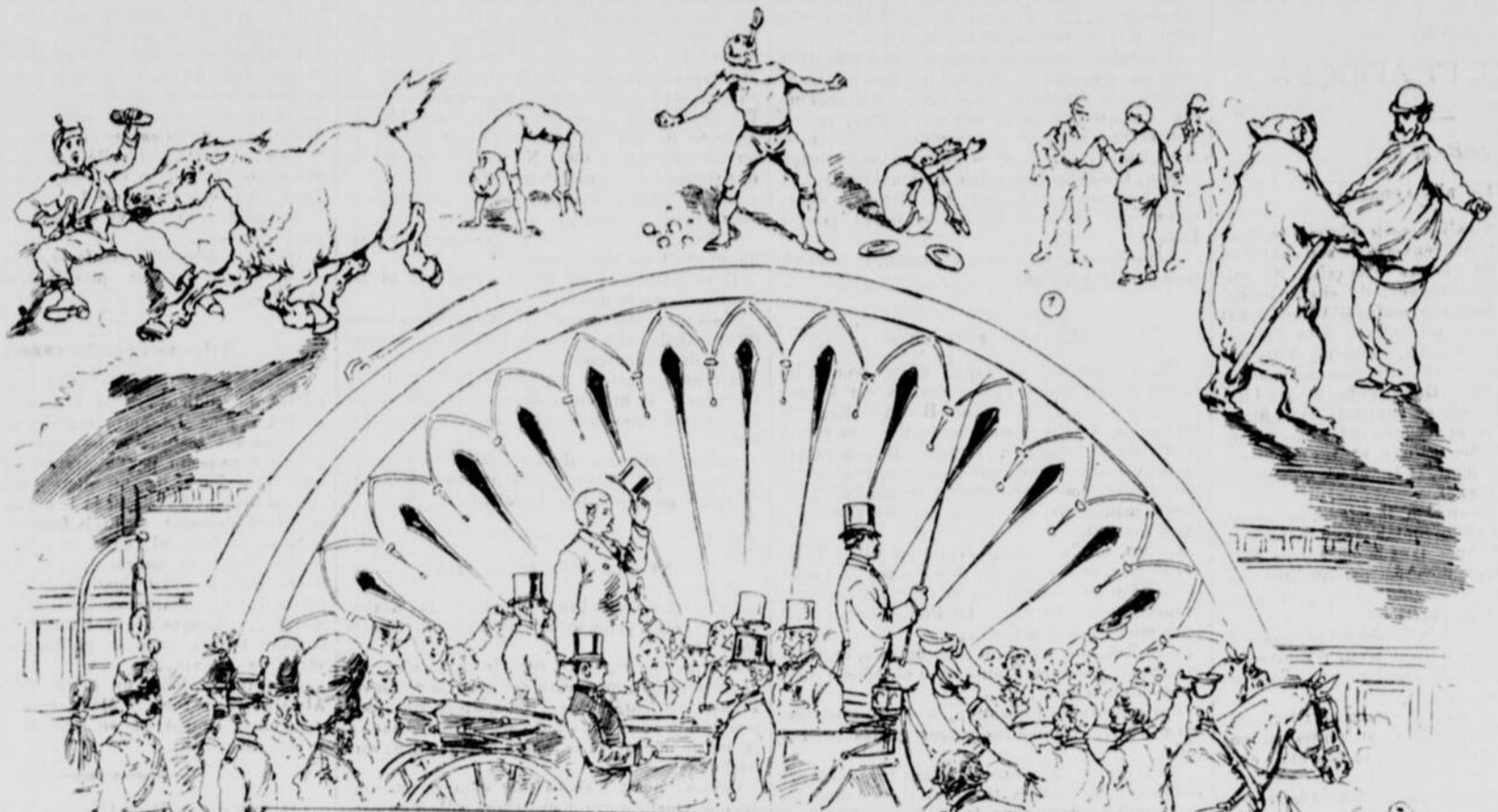
« La moitié de l'inquiétude, de l'ennui et du trouble que l'homme endure dans ce monde, provient de ce qu'il se met dans les dettes. On dirait que certaines personnes sont nées pour acheter et s'engager outre mesure aussi longtemps qu'elles ne sont pas tenues de payer comptant. Donnez-leur une occasion d'acheter à crédit, et la question du paiement ne les embarrasse aucunement. Mais quel moisson de trouble récolte celui qui sème des dettes ! Combien de chevelures sont blanchies et de vies abrégées, que de suicides et de meurtres sont provoqués par les dettes ! Et, cependant, comme il est facile d'éviter ce terrible commencement de sa carrière, se faire une règle sévère de ne jamais s'endetter pour aucune raison. N'achetez rien à moins d'avoir l'argent nécessaire pour payer. Ne faites pas attention à "l'occasion favorable," à "la chance rare," au "bon marché," etc. : ce sont autant de pièges destinés à faire des victimes. Si vous voyez quelque chose qui vous plaise, commencez par regarder à votre bourse et trouvez-y votre décision. Payez toujours à fur et à mesure. Si vous manquez d'argent, restreignez vos besoins en conséquence. »

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en magasin le plus bel assortiment de Tweed Écossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mole, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.



MONUMENT DE SALABERRY A CHAMBLY



1. Incidents du jour 2. L'arrivée du Gouverneur-Général à Chambly 3. Le Banquet 4. Fort Chambly 5. Départ du Gouverneur-Général

INAUGURATION DU MONUMENT DE SALABERRY

SIDIAH-MARIE

OU

FRANCE ET AFRIQUE

(Suite et fin.)

VIII.—BEN ABDALLA

Frappé de deux balles sur le plateau de N... Ben Abdalla avait été renversé de son cheval et laissé comme mort par les Français. Ses soldats l'enlevèrent, en fuyant, du champ de bataille ; mais il tomba aux mains d'Arabes ennemis, qui le retinrent prisonnier, dans l'espoir d'une rançon. Il les suivit, enchaîné, à travers l'Afrique, changeant de direction suivant les hasards de la guerre. Guéri enfin de ses blessures, après trois mois de captivité, il se fit racheter par sa tribu, et regagna sa tente, au sommet del Biban. Ses femmes et ses serviteurs avaient pleuré sa mort, et le cheik regretta de n'être pas mort en effet.

L'ornement de sa smalah, la joie de son cœur, sa fille unique, sa chère Sidiyah avait disparu... Ceux-ci la disaient tuée dans la déroute de N... ; ceux-là la croyaient dévorée par quelque chacal ; d'autres, et c'était pire encore, la supposaient enlevée par les chrétiens.

Ben Abdalla jura sur la tombe du prophète de ne prendre aucun repos qu'il n'eût retrouvé son enfant ! Il la lui fallait absolument, morte ou vive !

Il erra plusieurs mois de tribu en tribu, suivant mille avis contraires, et rentra un jour dans sa tente, convaincu que sa fille était chez les Français.

A partir de ce moment, il devint la terreur de nos soldats. Volant partout à leur rencontre il ne regagnait jamais son camp sans prisonniers. Il prenait alors à part chacun d'eux, il les accablait de questions et les déchirait de tortures. Bientôt ses soldats furent moins nombreux que ses esclaves.

Un jour, il rassemble ces derniers et leur promet de les affranchir tous, si un seul d'entre eux lui apprend le sort de sa fille. Le lendemain matin un des captifs se présente et lui demande s'il peut se fier à sa parole.

— Par Mahomet ! s'écrie Ben-Abdalla, compte non-seulement sur la vie et sur la liberté de tes frères mais encore sur un riche présent pour toi-même, si tu me fais retrouver le plus cher de mes trésors ! Parle vite, où est Sidiyah ?

— J'ai vu, après la bataille de N..., une enfant de quatorze à seize ans prise par des Français, répond le soldat : ils l'ont conduite à l'Est de Bone, chez les Beni-K..., qui venaient de se soumettre à nous. Excuse-moi de n'avoir pas des renseignements plus précis ; mais je te promets de te rendre ta fille, si tu m'emmènes dans ton expédition.

— Non, répondit Ben-Abdalla après avoir réfléchi ; j'irai sans toi vérifier ta parole, et tu attendras ici l'exécution de la mienne.

Des le lendemain le cheik partit pour la tribu indiquée ; mais ce fut en vain qu'il en fouilla tous les douars, Sidiyah n'y était point et n'y avait jamais été.

Le soldat avait menti dans l'espoir d'une évasion...

La colère du cheik fut si épouvantable, qu'il massacra tous les Beni-K... alliés des Français. Puis, revenant comme la foudre à sa propre tente, il appela le captif.

— Tu m'as trompé, lui dit-il, chien de chrétien ; meurs donc comme un chien !

Et il broya le malheureux sous les pieds de son cheval de guerre.

— Meurent ainsi, reprit-il, tous les ennemis du prophète et de la vérité !

Aussitôt il manda les *chaous* (exécuteurs) et rassemble ses prisonniers, puis les comptant en silence, d'un œil sauvage, il les fait immédiatement, et sans sourcil, décapiter devant lui, les uns après les autres.

Après ces événements, on vit le cheik, enfermé dans sa tente, refuser d'y admettre aucun de ses serviteurs. Pas une de ses femmes même ne l'approchait ; il demeura ainsi solitaire pendant quatre semaines.

Une nuit enfin il appelle deux de ses officiers, il commande une escorte sûre et quitte le camp sans avertir personne. La semaine suivante, il était à Bone et demandait à parler au général C... Nous ne dirons pas quel danger il avait bravé pour arriver jusque-là, quels obstacles de toute espèce il lui avait fallu surmonter. L'étonnement des habitants et de la garnison de Bone fut presque de la stupeur, en apprenant que le terrible Abdalla, celui qu'on surnommait le *Massacreur*, était en conférence avec le gouverneur français !

Le cheik entra chez celui-ci sans armes et sans cortège, le visage plein de douceur et de soumission.

— Général, lui dit-il, je viens vous demander les moyens de me rendre à Alger ; j'ai reconnu la grandeur de votre maître, et je brûle du désir de le servir comme vous. Donnez-moi donc une lettre pour votre grand chef, et je cours me mettre, moi et les miens, au service du Sultan des Français.

Un revirement si soudain parut suspect. On fit passer le cheik, un mois durant, par les épreuves les plus sévères et les plus humiliantes. Il les subit sans regret et sans murmure, de manière à détruire les moindres inquiétudes...

Puis il fut conduit à Alger, et fit publiquement sa soumission...

On le vit, des lors, causant partout avec les

officiers, recherchant leur compagnie et toute occasion, descendant jusqu'à boire et à fumer avec les sergents... ; et personne ne reconnaissait plus en lui le terrible cheik du désert.

Un soir, après une longue promenade faite avec un sous-officier de spahis, Ben-Adalla se trouva seul devant la rade d'Alger ; il contempla quelque temps la mer en silence, puis il poussa une sorte de rugissement, où la joie se mêlait à la rage ; et, se retournant avec précipitation, il accourut au palais du gouverneur.

Le lendemain, il figurait à la tête de la députation des chefs soumis qui partaient pour la France.

Nous l'avons vu arriver à Toulon, et nous allons le suivre à Paris.

IX.—LES RECHERCHES

On se souvient avec quel empressement les Parisiens affluèrent l'hiver dernier sur les pas des Arabes, compagnons de Ben-Abdalla. Ce dernier se faisait remarquer entre tous par sa courtoisie infatigable ; toujours prêt à entrer en conversation avec tout le monde, il ne quittait jamais son interprète, et démarches, politesses, madrigaux, rien ne lui coûtait pour arriver à son but.

Ce but, on l'a deviné, c'était sa fille ! Trouver sa fille, et la reprendre à la France ! tel était le motif de sa soumission, comme tel avait été le motif de ses fureurs. Le lion se faisait chat pour mieux saisir sa proie...

— Sidiyah, lui avait-on dit un jour, était secrètement passée en France avec un officier dont on ignorait le nom...

Sur cette vague indication, le cheik allait devant lui... comme les mages guidés par l'étoile.

Nous ne le suivrons pas dans tous les lieux publics, dans tous les théâtres, dans toutes les promenades, dans tous les salons. Justifiant l'acharnement de ses perquisitions par la curiosité d'un barbare, il parcourut les sommets les plus élevés comme les autres les plus abjects de la capitale ; son œil perçant se fixa sur tous les visages de jeunes femmes, depuis la plus pure et la plus respectée, jusqu'à la plus vile et la plus infame.

Une nuit, il rentra parmi ses frères, le visage rayonnant, la poitrine dilatée, la tête en feu, le cœur inondé de joie. Un renseignement précis lui avait enfin appris la retraite de son enfant ! Sidiyah existait ! il allait la revoir ! quelques heures de patience, et il reprenait son trésor !

Avec quelles angoisses le pauvre père attendit le jour !

Le soleil se levait à peine, qu'Abdalla vole au couvent de... Il est admis devant la supérieure étonnée, il oublie son rôle de prudence, il réclame à grands cris sa fille ; puis, au terme d'une si longue entreprise, cette fière organisation se détend tout à coup, et c'est avec un torrent de larmes qu'Abdalla prouve son identité ! La religieuse demeure interdite devant la sublime barbarie de cet amour paternel élevé à la dernière puissance.

— Qu'est-ce donc ? s'écrie le cheik ; suis-je encore le jouet d'une vaine espérance ? Sidiyah n'est-elle pas ici ?

La supérieure, domptant son émotion, lui raconte en peu de mots l'histoire d'Arthur et de la belle Arabe. Le cheik, haletant, dévorait toutes ces paroles transmises par son interprète.

Lorsqu'il connut la sorte de dépérissement de la jeune fille, quand il sut enfin dans quel état on l'avait transportée à Toulon, il se leva tout d'une pièce en essayant ses larmes ; — et faisant entendre une horrible imprécation, il quitta la religieuse glacée d'épouvante...

Une heure après, il volait sur la route de Toulon, au grand galop de quatre chevaux de poste.

X.—SUMMA DIES

Le temps était à l'orage, de nombreux éclairs sillonnaient le ciel, et la nuit descendait lourdement. Sidiyah-Marie, à sise ou plutôt couchée dans un large fauteuil, s'entretenait à demi-voix avec son ami. M. de Ligneul redisait pour la centième fois sa fiancée ses projets d'avenir. Il lui parlait de bonheur, la mort dans l'âme ; il lui souriait en dérobant ses larmes. Sidiyah sourit à son tour, et lui prit la main avec tendresse.

— A quoi bon, dit-elle, mon pauvre ami, nous tromper plus longtemps tous les deux ? Tu me parles d'avenir, et tu sais qu'il me reste à peine quelques jours, mon Arthur ? Notre vie ensemble eût été une joie trop grande pour ce monde ! C'est pour avoir ambitionné ce paradis que je vais mourir. Dieu, qui ne veut pas que l'Afrique indomptée s'unisse à la France, n'a pas voulu qu'une enfant de cette Afrique s'unît à un Français. Oui, je suis un exemple et une leçon pour mes compatriotes et pour les tiens, pour-suivit-elle avec une éloquence qui navrait Arthur, car elle lui montrait Sidiyah telle qu'il l'avait rêvée, au moment même où la fatalité venait le lui reprendre ! Je ne veux rien te cacher. Pour devenir ta femme, pour me rendre un peu digne de toi, j'ai forcée ma nature, j'ai tenté l'impossible ! Je ne suis qu'une musulmane, qu'une fille du désert, et j'ai voulu être une chrétienne, une fille de la civilisation. Il fallait l'ignorance sous la tente des patriarches, et j'ai pâli sur les livres des savants ; il me fallait les longues caravanes à dos de chameau, les courses en plein air sur nos chevaux agiles, et j'ai languï dans l'immobilité de la retraite. J'étais comme une fleur des montagnes qui vit du soleil et de la brise. L'air morne et brûlant de la serre m'a étouffée ! Te souviens-tu de ce jour

où, dédaignant pour ta Sidiyah la simple parure des femmes de ma nation, tu me forças de changer ma tunique de laine en robe de soie, mon haik de poil de chèvre en mantelet de dentelles ? De ce jour-là, mon Arthur, ta Sidiyah a été frappée à mort ! Mais ne t'afflige pas de ces choses, mon ami, elles étaient écrites là-haut. D'ailleurs, ton amour ne valait-il pas bien le sacrifice de ma vie ! Après l'avoir connu, je serais morte sans toi. Ne vaut-il pas mieux mourir pour toi, après t'avoir aimé ?...

Arthur, abattu, anéanti, cachait sa tête dans ses mains et pleurait.

— Sidiyah ! s'écria-t-il avec désespoir, me pardonnes-tu ? me pardonnes-tu ?

Il se jeta aux pieds de la jeune fille et les inonda de ses larmes.

Mais tant d'émotions avaient épuisé les forces de la malade ; elle se renversa en arrière et sembla perdre connaissance...

Au même instant, un grand bruit se fit sur l'escalier. Arthur entendit ses domestiques défendre avec emportement l'entrée de son appartement.

Indigné lui-même, il courait au devant du tumulte, lorsque la porte, cédant à une main de fer, livra passage à Ben-Abdalla !

XI.—LE PÈRE ET LA FILLE

Le cheik s'élança jusqu'au fauteuil de l'Arabe, et reconnut à peine sa fille qu'il cherche depuis trois ans !

Son premier regret, il faut le dire, n'est pas de la retrouver mourante, mais de la retrouver Française et chrétienne. Puis, après une contemplation morne et silencieuse, il remarqua sa paleur de marbre, et se tourne brusquement vers Arthur.

Celui-ci avait d'abord tout compris et tout deviné. Quelle autre douleur que celle d'un père pouvait égaler sa propre douleur !

— C'est donc ainsi que tu me la rends, misérable chrétien ! s'écria le cheik ; tu m'as ravi mon enfant, ma perle de beauté ; tu me l'as prise éclatante de force et de jeunesse, et tu me rends aujourd'hui un cadavre ! Deviens donc un cadavre toi-même, et que ton sang rachète le reste du sien !

En même temps, Abdalla saisit son poignard et va en frapper Arthur ; mais, à un cri de Sidiyah, sa main s'arrête et l'arme tombe.

La jeune fille revient à elle-même et se croit la proie d'un songe infernal. Le père qu'elle a tant pleuré est là, devant elle ! et il lève le poignard sur son fiancé !

La pauvre enfant reprend enfin ses sens, et, oubliant tout le reste, se livre à la joie de revoir son père. Elle se lève, malgré sa faiblesse, se jette éperdue à son cou, et tous deux demeurent immobiles dans cet embrassement.

Arthur, retiré dans un coin de la chambre, cédait malgré lui la place à ce rival inattendu.

Mais cette fois la secousse avait été mortelle ; Sidiyah retombe inanimée dans son fauteuil.

M. de Ligneul, fou de douleur, disparaît et rentre avec un médecin. Le cheik, assis sur le tapis, aux pieds de sa fille, regarde chacun s'agiter autour d'elle sans faire lui-même aucun mouvement, demandant au ciel et à la terre, au prophète et à son amour un moyen de la secourir.

Au bout d'une heure seulement, Sidiyah rouvre les yeux, et, les tournant aussitôt vers son père, elle lui fait signe d'approcher. Puis, recouvrant la parole par un suprême effort, elle instruit le cheik de tout ce qui lui est arrivé depuis leur séparation. Elle lui dit comment elle l'a eue mort à la bataille de N... ; comment Arthur, sauvé par elle, l'a sauvé à son tour et conduite en France... ; les mille bienfaits dont cet ami l'a comblée, les soins maternels de Mme de Ligneul, les peines et les difficultés de sa propre éducation, et enfin les projets de mariage — interrompus si fatalement... Le cheik avait écouté toute cette histoire avec une attention profonde.

— Ainsi, dit-il, cet homme t'a servi de père quand tu croyais avoir perdu le tien. Je ne puis donc le tuer volontairement, puisqu'il t'a tuée sans le vouloir... Le prophète m'avertit, d'ailleurs, que je puis réparer cette double faute.

L'Arabe, en effet, se relève comme inspiré, dépose un baiser sur le front de sa fille, et quitte la chambre sans ajouter un mot.

Au bout de quelques minutes, il revient suivi d'un de ses serviteurs. Celui-ci pose sur une table un coffre de bois de cèdre, et Ben-Abdalla, écartant tout le monde du lit de la malade :

— Au nom de Mahomet, dit-il solennellement, je vous adjure de me laisser seul avec ma fille !

Telle était l'autorité de ces paroles, que chacun obéit et M. de Ligneul lui-même.

Le cheik alors s'enferme avec Sidiyah, se jette la face contre terre du côté de l'Orient, ouvre le coffre de cèdre, en tire un costume arabe et en revêt la jeune fille en prononçant des mots sacrés. Puis il feuillette un manuscrit du Coran, l'appuie sur la tête de Sidiyah, et lit trois fois le même verset.

Lorsque la jeune Arabe se sent recouverte de l'habit de sa race, quand elle entend les paroles qui ont bercé son enfance, un vif rayon de joie ranime son visage...

Le cheik s'en aperçoit, et, déjà triomphant, rouvre le coffre de cèdre, il y prend une amulette précieuse qu'il passe au cou de la jeune fille. Mais déjà la sensation du plaisir a cédé la place au remords dans le cœur de Sidiyah. Elle se souvient qu'elle n'est plus musulmane, mais catholique, et sa nouvelle religion, si éloignée au chevet des mourants, lui parle plus haut que tous les souvenirs.

— Merci, mon père, dit-elle d'une voix éteinte ;

vos secours sont impuissants ; c'est au Dieu des chrétiens, à mon Dieu, qu'il faut demander de l'aide ! non pas pour le salut de mon corps, mais pour celui de mon âme.

Et arrachant de son cou l'amulette arabe, elle le jette loin d'elle, et baisse le crucifix d'ivoire suspendu à son lit.

— A vous, mon père, dit-elle ensuite au cheik, je dois une vie passagère en ce monde !

— A toi, Arthur, dit-elle à M. de Ligneul qui venait de rentrer, le dois une vie éternelle là-haut, où je vais t'attendre !

Un faible soupir suivit ces mots, et ce soupir fut le dernier...

De cheik demeura sans force et sans volonté, et se laissa enlever machinalement de la chambre.

XII.—LE DERNIER TRÉSOR.

Le lendemain, devaient avoir lieu les funérailles de Sidiyah... La veillée funèbre touchait à sa fin. La morte était couchée sur son lit, dans son costume arabe... Son beau visage avait été respecté par le trépas, et on l'aurait crue plongée dans un doux sommeil, si les cierges brûlant à l'entour et le prêtre incliné sur le chevet n'eussent trahi la fatale vérité...

Mme de Ligneul, dans la pièce contigue, veillait inquiète auprès de son fils, dont une fièvre ardente avait égaré la douleur. Le ministre de Dieu était donc seul près de la jeune morte... , lorsque avant l'aurore deux Arabes, entrant tout à coup, le bâillonnèrent et enlevèrent le cadavre...

Au point du jour, un brick, frété, par Ben-Abdalla, voguait sur la Méditerranée.

Le cheik rapportait en Afrique la détonnée de son enfant.

QUELQUES PRÉJUGÉS ANGLAIS

Il vient de paraître à Londres, sous le titre : *Russie et Angleterre*, un ouvrage fort curieux, signé des initiales O. K., qui cache une Russe fort bien apparentée à la cour du czar, femme d'esprit et de talent, madame Novikoff.

Madame Novikoff, qui a su se créer en Angleterre de hautes relations, est une amie de M. Gladstone, auquel elle s'efforce de prouver la nécessité d'une alliance amicale *anglo-russe*. C'est un rêve qu'elle caresse depuis longtemps, et l'ouvrage dont nous venons de parler et auquel nous empruntons l'extrait suivant fort curieux, n'a d'autre but que de combattre certains préjugés enracinés, à tort peut-être, en Angleterre contre les Russes :

Hélas ! pauvres Russes ! il paraît qu'il n'y a aucune chance pour nous d'obtenir jamais justice chez les Anglais en Angleterre. A peine nous flattons-nous d'avoir rencontré un ami ou du moins une personne qui a le bon sens de vouloir connaître la vérité sur les accusations portées contre nous, sans preuves positives, et de se refuser à regarder comme des vérités générales, absolues, des cas isolés, qu'une rebuffade soudaine nous rappelle à la réalité et qu'un acte d'hostilité non déguisée, dissipe en un seul instant l'agréable illusion que nous nourrissions d'avoir enfin trouvé un juge sans préjugés.

Certainement, la crainte ne peut avoir aucune part dans la manifestation d'une animosité aussi tenace. Les menaces contre votre royaume d'Indes n'existent que dans l'imagination de ceux qui se figurent qu'on puisse lancer une pierre des bords de l'Oxus jusqu'aux talus méridionaux de l'Himalaya.

En Russie nous ne pouvons pas comprendre comment les Anglais souffrent de la crainte du pouvoir russe servie de coloris à tous les discours de vos conservateurs politiques, et exerce son influence sur la politique de votre ministère. Nous connaissons trop bien le pouvoir de l'Angleterre pour accepter un pareil compliment comme étant sérieux.

Nous voyons que l'Angleterre s'annexe chaque année de nouveaux territoires avec une facilité dans laquelle les étrangers ne peuvent trouver qu'une preuve bien faible de sa répugnance d'étendre les frontières de l'empire.

Nous savons qu'elle est toute puissante sur mer et que sa position financière est de premier ordre. D'un autre côté, la Russie n'est pas riche. Elle n'est riche que moralement, et suivant les anciennes idées russes, cette richesse n'est pas tout à fait à dédaigner. Mais cette richesse morale ne peut ni menacer les Indes ni annexer la Grande-Bretagne. Alors, pour quoi cette panique irraisonnable hantée-t-elle l'imagination de la puissance qui est toujours la plus grande confiance en elle-même et qui fut la race la plus intrépide au monde. Si j'étais Anglais, je rougirais

de honte si j'avais cette crainte poltronne envers n'importe quelle puissance.

Il est impossible d'admettre que des craintes aussi mal fondées puissent réellement être la cause de tant d'hostilité avec laquelle beaucoup d'Anglais considèrent mon pays.

Si ce n'est pas la crainte, à quelle source inconnue alors pouvons-nous ramener l'origine de la Russophobie ? Pour de pauvres et simples Russes que nous sommes il paraît inutile d'entreprendre de pareilles recherches. On se rappelle involontairement la remarque d'Hamlet, " Il y a plus de choses dans les cieux et sur la terre, Horace, que celles qui hantaient vos rêves philosophiques." Mais j'espère qu'on me pardonnera si j'émetts l'idée que l'ignorance crasse, l'ignorance stupide, l'ignorance absolue y est bien pour quelque chose.

Permettez-moi de donner un exemple de cette ignorance dans des milieux où l'on devrait s'y attendre le moins.

L'autre jour, un ami, dans le courant de la conversation, fit la remarque que votre grand poète anglais, M. Tennyson, haïssait les Russes.

—Vraiment, dis-je, c'est bien malheureux. Mais pourriez-vous me dire pourquoi ?

—Oh ! fut la réponse, nous autres Anglais, vous savez, nous ne pouvons pas souffrir votre système du knout.

—C'est bien bon de votre part, m'écriai-je, sur ce point, nous sommes parfaitement d'accord. Mais, dites-moi, pour quoi vos lauréats vivent-ils seulement dans le passé et ne tiennent-ils aucun compte du présent. Les poètes ne sont pas limités à la contemplation du passé ; l'avenir lui-même se révèle parfois à leur regard.

Avec un regard embarrassé et d'une voix mal assurée, il répondit :

—Mais vous ne prétendez pas que le knout est une chose passée et n'appartient plus au présent.

—C'est justement ce que je veux dire, répondis-je. En me tenant à la réalité, je ne peux pas dire autre chose.

Le knout a cessé d'exister en Russie même dans la marine, ajoutai-je, il en est peut-être de même pour le " chat à neuf queues " dans la marine anglaise ? n'est-ce pas ainsi ?

Sans répondre à ma question mon ami dit : Depuis quand ?

—Aussitôt après l'émancipation des serfs, répondis-je. La Russie a fait des progrès rapides, mais dix-sept années, n'est-ce pas un laps de temps suffisant pour qu'une pareille réforme arrive aux oreilles des lauréats anglais ?

Il se peut que nous soyons des barbares, mais notre code criminel, d'après l'avis de l'association Howard, est plus humain que celui de la nation qui a conservé les coups de verge dans l'armée et dans la marine, qui applique le châtiement du " chat à neuf queues " et qui étrangle clandestinement des criminels entre les quatre murs d'une prison.

Peut-être cela n'améliore-t-il pas les choses. L'ignorance n'est-elle pas invincible ? Schiller ne dit-il pas, " contre la stupidité les dieux eux-mêmes combattent en vain." Si les Anglais, dix-sept ans après que le knout a été supprimé en Russie, persistent à déclarer que les Russes emploient le knout, que pouvons-nous espérer ? Ici encore nous autres Russes nous luttons contre un grand désavantage. Nous reculons devant la tâche de nous venger même des reproches les plus injustes. Quelques accusations nous paraissent tellement absurdes que nous ne pouvons pas comprendre qu'il soit nécessaire d'y répondre.

Permettez-moi de vous expliquer ma pensée.

L'année passée une curieuse série de calomnies contre la Russie avait été propagée en Angleterre, sous le couvert de l'anonyme. Mes amis en Angleterre étaient désireux de les voir réfutées. Je me suis adressée en vain, à plusieurs reprises à mes amis littéraires en Russie pour les inviter à se charger de cette besogne. " Comment pouvez-vous deman-

der cela ? Aucun Russe qui se respecte ne pourrait s'abaisser à tenir compte de calomnies aussi monstrueuses. Votre chère Angleterre vous a évidemment démolies autrement vous ne feriez jamais attention à de telles attaques.

Est-ce bien juste ou bien généreux de déclarer que, lorsqu'on ne répond pas, c'est parce qu'on ne peut pas répondre. Le *Golos*, en 1876, publia une longue et minutieuse histoire sur la façon dont lord Beaconsfield avait abusé de sa position de premier ministre pour influencer la Bourse. Personne en Angleterre ne songea à refuter catégoriquement cette histoire.

Ils regardèrent cette calomnie comme étant au-dessous du mépris. Un Russe n'a-t-il pas le même droit, de garder le silence, lorsqu'il est accusé comme lord Beaconsfield ?

Je suis plutôt porté à attribuer cette étrange antipathie à l'ignorance, car les Anglais qui nous connaissent réellement sont nos meilleurs amis. S'il y avait vraiment quelque antipathie secrète entre les nations il n'en serait pas ainsi. Dans les cas de répulsion mutuelle celle-ci se manifeste le plus clairement lorsqu'on approche les deux objets l'un de l'autre. Mais les Anglais habitant la Russie manifestent rarement cette antipathie irraisonnable, qui trouve une expression aussi forte sur les bords de la Tamise.

La position des Russes visitant l'Angleterre n'est malheureusement pas toujours des plus agréables. Lorsque l'Angleterre est décidée à voir dans chaque Russe un ennemi caché, intrigant contre les intérêts anglais, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les Russes reculent devant l'idée de visiter l'Angleterre et que les deux nations soient tant soit peu étrangères l'une à l'autre.

Permettez-moi de citer à l'appui un fait qui m'est personnel. Comme beau coup de Russes le font généralement, j'allais passer mon été à l'étranger. Plusieurs personnes vinrent prendre congé de moi et nous commençâmes à discuter sur mon voyage pr jeté. A peine avais-je dit : " J'espère aller passer quelques semaines en Angleterre " que je fus interrompue par plusieurs voix. " C'est impossible ? Y songez-vous ? Après ce qui s'est passé ? Pourquoi n'iriez-vous pas de préférence en Chine ? "

—Que voulez-vous dire ? demandai-je. Pourquoi remplacer un pays par l'autre.

—Oh ! répondirent-ils ; l'un est même préférable à l'autre. Les Chinois craignent moins et suspectent moins les étrangers que les Anglais ; en outre, nous ne savons pas ce que disent et pensent de nous les Chinois.

—Mais pourquoi ne me serait-il pas permis de revoir les rares amis que nous possédons, demandai-je.

—Nous n'avons pas d'amis, s'écrièrent-ils, vous vous faites illusion !

Leurs paroles n'étaient que l'expression de la conviction générale. Comment cela peut-il être autrement ! lorsqu'il est impossible pour un Russe de faire une visite amicale à Londres, sans être regardé comme un partisan russe ou même un agent russe.

Des milliers de Russes vont en France. Tout Français qui remarque ce fait semble plus ou moins content et trouve cela tout naturel. Ma foi, comme de raison, on adore Paris, c'est tout simple. Mais si un russe va à Londres, cela produit sur les Anglais un tout autre effet. Quel peut être le motif pour lequel il ou elle se trouve ici ? C'est mal, très mal, le fait même de ces visites réitérées ; très mal, vraiment. Le malheureux étranger tâchait d'expliquer qu'il aime beaucoup le pays, pour ses qualités, pour quelques amis qui n'ont jamais changé et qui ont toujours été bons et intelligents. Mais il a beau dire tout cela, ils n'en croient pas davantage un mot. Pourtant, pourquoi serait-ce impossible, pour un Russe, de visiter l'Angleterre excepté comme agent ?

En Russie, lorsqu'il m'arrivait d'attirer l'attention de mes compatriotes sur quelque remarque amicale écrite sur notre peuple et de lire à haute voix quelques

lignes favorables, j'étais généralement interrompue par des : En bien ! Eh bien ! quand arriverons-nous au " mais " ? Quand arrivererez-vous à la " Pologne " au " barbarisme, " au " knout bien aimé, " aux " mines de mercure " ou au moins aux dernières séries d'atrocités qui ont besoin d'être réfutées ? Découragée, je dus souvent abandonner toute tentative de conciliation. Les mines de mercure, la Pologne et le fameux knout manquaient rarement de faire leur apparition, et mes pauvres efforts pour décrire les sympathies anglaises ou pour expliquer mon anglomanie, se terminaient généralement par un *fiasco*, ridicule.

Après le knout on injurie la Russie pour la façon dont elle traite les races soumises, et avec quelque raison. Nous avons par exemple, beaucoup de Mahométans. Ils ne sont nullement opprimés ni persécutés. Ils jouissent de la même liberté que les Mahométans en Turquie, excepté la liberté d'opprimer leurs voisins chrétiens. Ils jouissent certainement d'un meilleur gouvernement que leurs co-religionnaires en Asie Mineure. Dans les provinces Baltiques il y a beaucoup d'institutions municipales locales, et aucune race n'a moins de raison de se plaindre de mauvais traitements que les Allemands qui ont une si grande part dans l'administration de l'Empire.

C'est un système caractéristique de la Russie, que nous ouvrons même les plus grandes branches de notre administration à toutes les races que nous avons soumises — un exemple que l'Angleterre, je crois, ne suit pas aux Indes. Le général Mélikoff et le général Lazareff, qui se sont couverts de gloire en Arménie, sont tous deux Arméniens. Tottleben et Heimann sont des Allemands des provinces de la Baltique, Nepokoitchitzky est Polonais, comme l'est aussi Levitzky.

" Ah ! la Pologne " vous écriez-vous.

M. Emile de Girardin, en dépit de son intimité avec les Bonaparte, se sentit indigné à la sorte ignorance de nos accusateurs et écrivit ce fameux ouvrage : " *La Pologne et la Diplomatie*, " plein de documents authentiques contre les préjugés mal fondés qui régnaient alors. Mais cet ouvrage, je crois, n'est guerre lu en Angleterre.

..

Il est difficile de convaincre ceux qui ne sont pas familiarisés avec la Russie, de la joie avec laquelle toute la population de mon pays donnerait tout ce qu'elle possède, la vie même, si le tzar en avait besoin, pour continuer la guerre qu'il a entreprise en faveur des Slaves opprimés. La déclaration contenue dans les pétitions qui affluèrent chez l'empereur après l'adresse de Moscou : " Nous plaçons nos fortunes et notre vie entre tes mains " — n'était pas une phrase banale. Les souvenirs de l'histoire de Russie prouvent que c'est le simple exposé d'un fait.

La partie égoïste de l'Europe, la partie sceptique, la partie qui calcule, peut considérer ces adresses et ces pétitions adressées à l'empereur tout bonnement comme un échantillon d'une éloquence nouvelle. Mais, dans des moments brûlants, décisifs, dans des moments historiques, de pareils mots russes ont toujours été le synonyme de faits.

Une offre de la fortune et de la vie ne peut être que volontaire. Nous autres Russes nous nous abstenons parfois d'exprimer et d'exécuter catégoriquement ce désir, mais après que nous avons presque imploré la permission de les sacrifier pour une sainte cause, nous ne craignons jamais d'être pris au mot — nous ne reculons jamais devant les conséquences. La puissante voix du peuple russe n'a jamais été entendue en vain.

Au temps de Pierre le Grand, pendant que la Russie se battait, non pas en faveur des Slaves torturés, non pas pour ses co-religionnaires persécutés, mais simplement pour la possession des provinces Baltiques — une question relativement minime pour le peuple russe — l'empereur envoya un ukase au Sénat, imposant de nouvelles taxes sur le sol. A peine le décret impérial venait-il d'être lu que le

prince Jacob Dolgorouky sauta de sa chaise, et en présence d'une nombreuse assemblée, et à la stupéfaction de tout le monde, déchira le décret en pièces.

— Empereur ! s'écria-t-il d'une voix tremblante, vous voulez de l'argent ? Nous le comprenons. Mais pourquoi le pauvre devrait-il souffrir et le payer ? N'avez-vous pas une riche noblesse de laquelle vous pouvez disposer ? Le prince Menchikoff peut construire un navire à ses frais, Apraxine un autre, et moi je ne resterai pas en arrière de mes compatriotes.

Tel était l'esprit déployé par les Russes alors et depuis le temps de Pierre le Grand ils n'ont pas dégénéré.

O. K.

— J'ai lu récemment un plaidoyer contre la guerre et contre le patriotisme. Est-il possible de supprimer la guerre ? Non. Je le prouve.

Détruire la guerre ? Mais c'est le rêve de tout les penseurs. La guerre est brutale, — la guerre est bête. Jadis, être soldat était une profession. Aujourd'hui les nations entières sont armées. Jadis on se défendait ; aujourd'hui on est tué par une balle ou un boulet qui viennent on ne sait d'où. Il n'y a même plus l'enivrement de la lutte. L'homme tombe comme un perdreau. Par ce fait même qu'il n'y a plus uniquement une armée dans une nation, mais que toute la nation est armée, la guerre tue non-seulement des unités, mais encore des hommes de génie.

Quelles sont les causes des guerres ? La jalousie, l'envie, la faim, l'ambition, la haine, toutes les mauvaises passions qui secouent l'humanité. Il y a eu un temps où la société se trouvait réduite à quatre individus : Adam, Eve, Cain, Abel. Cain devient jaloux d'Abel : il le tue. Puis les sociétés se forment. Guerre dans les patries, puisque de tout temps ont existé des luttes civiles. Et vous espérez supprimer la guerre entre les peuples ! Commencez donc par la supprimer dans chaque peuple, en supprimant la guerre civile. Par la supprimer dans chaque pays, en supprimant les querelles de familles. C'est-à-dire, commencez par supprimer par la jalousie, l'envie, la faim, l'ambition, la haine.

Le pouvez-vous ? Y a-t-il des moyens chimique de dissoudre les passions humaines. Espérez-vous amener l'humanité à sa perfection ? Non. Ni physiquement, ni moralement vous n'empêcherez les hommes d'être des hommes. C'est à dire des êtres méchants, envieux, colères, jaloux et haineux.

Les philosophes nous la baillent belles avec leurs rêves d'humanitarisme ? Croient-ils donc être les seuls à les avoir ? Seulement, nous sommes pratiques. Nous savons que la guerre née des mauvaises passions de l'homme, est immortelle. Puisque la guerre est immortelle, ne détruisez donc pas le patriotisme !

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chœurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.



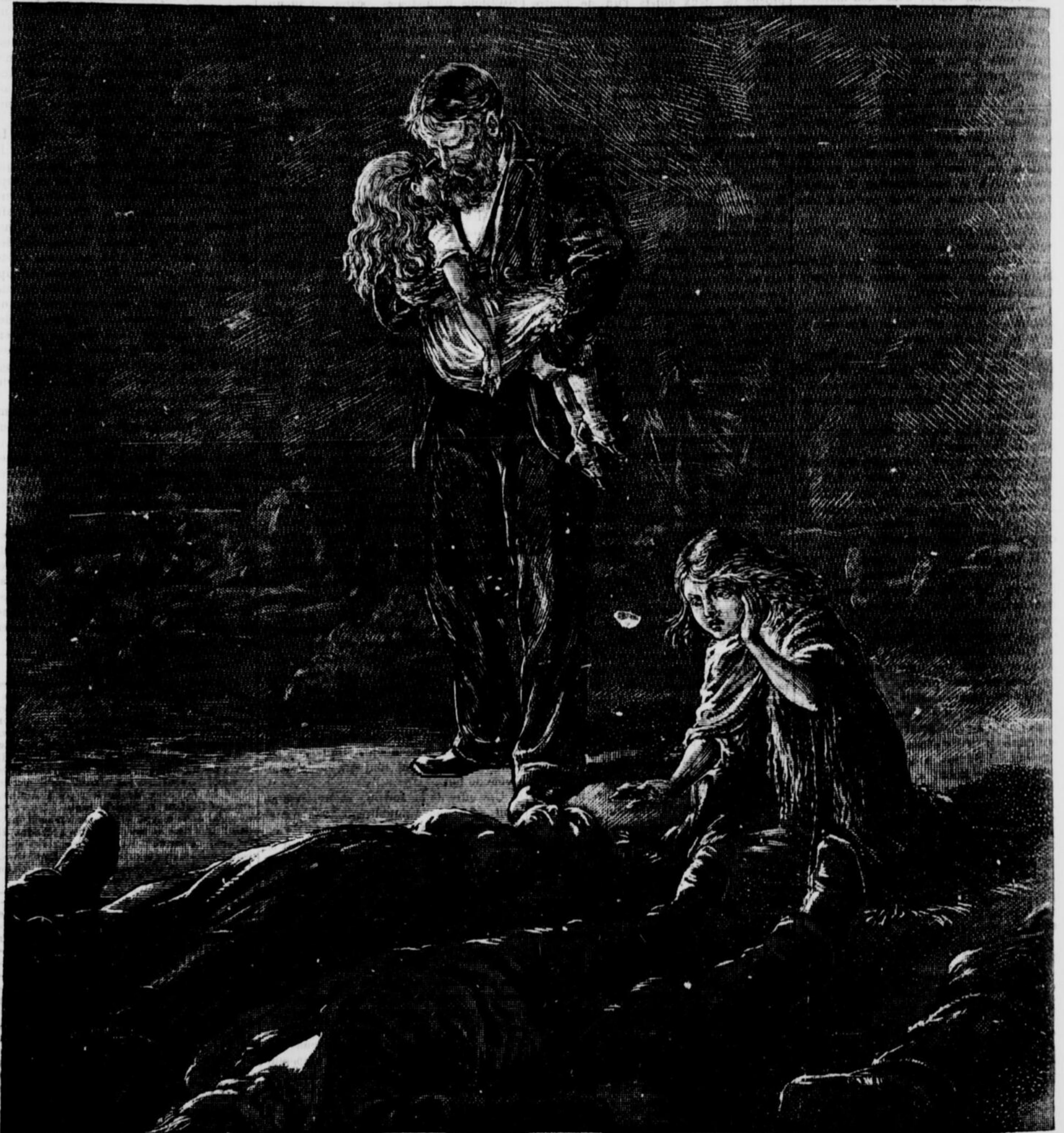
M. Roberts, Ingénieur

M. Rankin, Capitaine du *Victoria*

M. Alf. Wastie, Commis

M. Nick Forkey, Matelot

PORTRAITS DE L'ÉQUIPAGE DU *VICTORIA*



LE DÉSASTRE DE LONDON, ONTARIO

FAITS DIVERS

Un terrible accident est arrivé à St-Norbert, lundi de la semaine dernière. Pendant que Mme Camiré était à traire ses vaches, les enfants mirent le feu à la maison, et lorsque la pauvre mère revint, il était impossible d'entrer. Un jeune enfant a été brûlé vil, et l'autre, arraché aux flammes avec difficulté, n'en reviendra pas. De la maison et du ménage, rien n'a été sauvé. Pas d'assurance. La paroisse doit venir en aide à un brave citoyen dans une pareille circonstance.

M. Louis Nicole, cultivateur de St-Thomas de Montmagoy, s'est tué dans les circonstances suivantes: On avait l'habitude, chez ce brave homme, comme d'ailleurs dans un grand nombre de familles, de réciter en commun la prière du soir. Un soir, M. Nicole se trouvant à l'étage supérieur de sa maison, son fils l'appela à l'heure réglementaire pour se joindre à la famille. Le malheureux vieillard, qui est âgé d'environ 75 ans, se hâta un peu trop, vu surtout l'obscurité. Il perdit pied en prenant la première marche, et il tomba tête première sur le plancher du premier étage.

Les membres de sa famille s'empresèrent de le relever et d'aller quérir un médecin; mais celui-ci arriva trop tard, M. Nicole n'ayant vécu que vingt-minutes après l'accident. Il s'était rompu le cou.

HERITAGE INESPERÉ.—Un pauvre diable de Canal Fulton, Ohio, nommé F. Winkler, exerçant la dure profession de mineur, vient de recevoir l'affligeante nouvelle que son frère aîné est mort en Angleterre, laissant une fortune de \$45,000,000, à partager entre les sept frères et sœurs du défunt. Il y a quarante ans que ce frère aîné était parti pour le cap de Bonne-Espérance, et il paraît que c'est dans le commerce des diamants qu'il a gagné son énorme fortune. Quoiqu'il écrivit assez régulièrement à sa famille, il ne donnait jamais de détails sur ses affaires, se bornant à dire qu'il reviendrait un beau jour faire une agréable surprise à tous les siens. Dernièrement, il a quitté l'Afrique pour rentrer dans son pays natal, qui est la Prusse. Il n'avait pas prévenu ses parents de son retour, voulant leur ménager, comme il l'avait écrit maintes fois, une joyeuse surprise, mais il a lui-même été surpris par la mort à son passage à Londres. L'examen de ses papiers a révélé que sa fortune s'élève à \$45,000,000.

Le mineur de Canal Fulton, qui n'aurait pu, la semaine passée, emprunter \$5, "vaut" aujourd'hui plus de 6 millions de dollars. Son sort est le salut, et les propriétaires de la mine ou il travaille lui offrent de lui avancer de l'argent et lui conseillent fortement d'acheter des actions de la compagnie.

VIETROSE PRODIGE.—La Gazette de Cincinnati proclame que miss Nettie Hibbard, âgée d'un peu moins de quatre ans, est douée de l'instinct musical à un degré véritablement prodigieux. C'est une fillette très délicate, au front très développé, et possédant une organisation excessivement nerveuse. Agée seulement de quelques semaines, les sons produisant sur elle une impression extraordinaire, et si on faisait de la musique en sa présence, elle riait ou pleurait selon que l'air était gai ou triste. A un an et demi, elle a commencé à chanter et à retenir tout ce qu'elle entendait jouer sur le piano ou tout autre instrument. A trois ans, elle a pris l'habitude de s'exercer chaque jour au piano des heures entières, et sa famille a eu la surprise de l'entendre exécuter plusieurs morceaux qu'elle avait appris toute seule. Ses progrès ont été si rapides que maintenant elle improvise des accompagnements et joue indifféremment dans les deux clefs. Un de ces grands plaisirs est de jouer deux airs simultanément, un de chaque main, et si elle est d'humeur gaie elle exécute des fioritures à abasourdir les auditeurs.

Les parents du petit prodige ne contrariaient pas sa passion musicale, mais ne l'encourageaient pas non plus, et ils ont résisté jusqu'à présent à ses fréquentes prières de lui donner un professeur.

ENCHAINEMENT D'ACCIDENTS.—W. Lancaster, employé dans une manufacture de Pampack, Virginie, a eu la poitrine écrasée par une planche lancée par une scie circulaire. Un autre employé, W. Musselman, distrait par le malheur arrivé à son camarade, a eu la main droite emportée par la scie. Au cri de douleur qu'il a poussé, un troisième employé, G. Zeigler, est accouru voir ce qui se passait, et s'est laissé tomber dans une cuve d'eau bouillante. Alors s'est levé un brouhaha général dans la manufacture. Un quatrième employé, Louis Leig, qui était occupé à abattre un arbre à quelque distance en dehors, a déposé sa hache pour aller s'assurer de la cause du tumulte, et au même instant l'arbre est tombé sur lui et l'a assommé. Le propriétaire de la manufacture possédait justement un buggy. Son cheval, effrayé par la chute de l'arbre, a pris le mors aux dents. Au premier tournant, le buggy a versé, et son occupant, lancé avec violence en dehors, aurait probablement été tué s'il n'avait eu la chance de tomber sur un tramp, qui faisait sa sieste au bord du chemin et qui a eu la colonne vertébrale brisée par la force du choc. Un autre tramp, sommeillant à quelque distance, s'est éveillé en sursaut: ainsi d'une terreur panique, il s'est enfui à toutes jambes et s'est trouvé subitement embourbé jus-

qu'à la ceinture dans la vase d'un marais près duquel une paysanne pêchait des grenouilles. Elle en a tant ri qu'elle a fini par pleurer et par avoir une crise de nerfs, dont le tramp a profité, après s'être dépêtré de son boubrier, pour lui voler un plein panier de grenouilles. Des gamins, spectateurs de l'incident, ont poursuivi le voleur à coups de pierres; une l'a frappé à la main et lui a fait lâcher le panier, et finalement ce sont les gamins qui ont mangé les grenouilles.

A NOS ABONNÉS

Notre agent, M. Aymong, visite en ce moment Québec et les paroisses sur le chemin de fer Q.M.O & O., entre Montréal et Québec, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que visitera M. Aymong, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre la propagande du journal efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

LES MASSACRES DES JUIFS EN RUSSIE

Les nouvelles de Russie sont de plus graves et inquiétantes. Le mouvement antisémite gagne toutes les villes de la Petite Russie et même de la Pologne.

On chasse aux juifs comme on chasse aux lièvres dans la plaine de St Denis. On pille leurs maisons, on les incendie. La police est presque inactive. Les bons gendarmes de S. M. le czar sont comme les carabiniers d'Offenbach! ils arrivent toujours trop tard.

Ce n'est cependant pas dans les haines et dans le fanatisme religieux qu'il faut rechercher les causes de cette explosion soudaine. La Russie n'est pas le pays des guerres de religion. La liberté des cultes y est relativement grande, et l'histoire n'offre pas d'exemple qu'une église ait jamais été pillée par le peuple.

Les émeutes de la Petite Russie sont tout simplement des émeutes agraires, comme celles qui éclatent en Irlande: c'est la révolte du paysan contre le propriétaire, car dans cette partie de la Russie, le juif a fini par accaparer peu à peu la terre et les capitaux. Il joue aujourd'hui vis-à-vis du moujik le rôle de l'ancien seigneur vis-à-vis du serf.

Ces révoltes se renouvelleront tant que le sort du paysan ne sera pas meilleur, tant que les impôts l'écraseront et que la loi ne l'aura pas mis à l'abri de l'exploitation de ceux qui possèdent.

Comme le paysan russe n'a aucune connaissance des idées socialistes, ces révoltes et ces émeutes ne serviront qu'à prêter appui au mouvement constitutionnel ou jacobin, dans les classes éclairées. Tel fut le résultat des émeutes populaires en France en 1789, et même en Angleterre avant la réforme de 1832.

L'incurie des autorités qui ne prennent aucune mesure efficace pour arrêter les pillages et les incendies des maisons juives, donnerait presque à supposer que le gouvernement n'est ni indifférent ni étranger à ce mouvement.

Les récents procès nihilistes ont en effet montré que les chefs de la révolution russe appartiennent, pour la plupart, à la race israélite. En déchaînant les passions populaires contre l'élément juif, le gouvernement espère peut-être détruire et supprimer une des causes principales du nihilisme.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le curieux et très-intéressant ouvrage que M. Victor Tissot vient de publier sous le titre de Russes et Allemands:

"Il y a dix fois plus de juifs que de Russes, d'Allemands et de Polonais, dans les rangs de la révolution nihiliste. Les juifs sont encore traités en Russie comme des maudits, des parias. On les entrave de toutes façons; on les malmène, on les

méprise; on leur interdit le séjour de certaines villes; on les oblige à regagner, le soir, comme des animaux immondes, leurs infâmes ghettos. Ils naissent la haine au cœur.

"Les juives surtout apportent dans leurs actes de révolte une énergie concentrée, une révolution froide qui rappelle la Judith biblique. Quand je visitai, il y a quelque temps, à Moscou, la prison de dépôt pour la Sibérie, on me montra dans une tour une jeune femme tenue au secret; c'était une juive d'une merveilleuse beauté, aux cheveux noirs, aux yeux brûlants. Elle nous regarda avec une attitude hautaine, puis s'adressant au directeur de la prison, elle lui dit d'une voix calme: "J'aimerais bien savoir pourquoi je suis ici."

La chasse aux juifs n'arrêtera pas le mouvement révolutionnaire en Russie; il ne fera que le précipiter. Suivant les préceptes mosaïques, le sang appelle le sang.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

ONT DEVINE:

Mlle Rachel de Lamothe, St-Martin, 3; Mlle Alice-Amanda Fortier, Sainte-Scholastique, 4; Mlle F. D., Rivière-Quelle, 1; Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe, 4; Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal, 3; Mlle Emma Dominique, Arthabaska, 3; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Montréal, 2; V. P., Isle Dupas, 4; H. E. Dubé, Ste-Thérèse, 3; E. L., Trois-Rivières, 4.

SOLUTIONS

No. 234. Beau-coup—235. Gloire, Pas, Mémoire, Pas—Fidèle, Trépas, Appelle, Pas—Cruelles, Combats, Nouvelles, Pas—Cesse, Pas, Ivresse, Pas.—236. Six C's d'La, Citadelle.—237. Mets, boissons, pain, vin, eau, bouillon, bouf, gigot, veau, épinard, salade, fromage.—No. 238.

R
C A B
C A P E L
R A P H A E L
B E A T E
L E L
L

On nous demande: "Lorsqu'un homme rencontre en promenade une femme du monde qu'il connaît, doit-il la saluer?"

En France, il est d'usage que l'homme salue le premier, à la condition que les relations soient régulièrement établies.

En Angleterre, cette question souvent portée devant le tribunal du bon ton, a été ainsi tranchée:

Quelque intimité qui existe entre un homme et une femme du monde, c'est toujours celle-ci qui salue la première, pour autoriser à lui rendre son salut.

Nous croyons que les Anglais n'ont pas tort et que les Anglaises ont raison. Imitiez-les, mesdames.

—L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une suffisante recommandation.

UNE CONSIDERATION.—Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi-parapluies (entout-cas) et nos parasols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le Parisien, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

UNE ACTRICE SANS COSTUMES

L'arrivée en France de Mme Sarah Bernhardt a, comme on le sait, été marquée au Havre par un petit incident. La célèbre artiste était revenue avec Mlle Marie Colombier, actrice de l'Odéon. Une foule empressée s'était rendue auprès de ces dames pour les accueillir par des vivats. Pour qu'on se souvint agréablement d'elle au Havre, Mme Sarah Bernhardt consentit à jouer la Dame aux Camélias au profit de la Société des Sauveteurs. Mlle Marie Colombier devait avoir un des principaux rôles dans cette pièce; mais quand cette dernière voulut faire retirer ses malles et ses colis, quel ne fut pas son étonnement d'apprendre qu'ils étaient frappés d'opposition par de malencontreux créanciers auxquels on ne s'attendait guère dans ces moments d'enthousiasme. L'opposition était formée entre les mains de la Compagnie transatlantique.

Ces malles renfermaient les costumes dont l'actrice avait besoin pour jouer dans la Dame aux Camélias. Mlle Colombier parlementa avec la Compagnie qui ne se montra pas trop cruelle, et qui livra les élégants costumes indispensables à la représentation, à la condition néanmoins qu'ils seraient rendus le lendemain matin. Mlle Colombier tint fidèlement la parole qu'elle avait donnée.

Mais l'actrice veut faire une tournée en province, et elle n'a pas de costumes. Elle veut bien payer ses créanciers, mais il faut qu'ils lui rendent ses habits qui sont ses instruments de travail. Comme ses créanciers sont Parisiens, Mlle Colombier les a appelés en référé devant le président du tribunal civil de la Seine.

Me Cahon, son avoué, a fait une déclaration qui a dû toucher M. le président: dans les treize colis dont se composent les bagages embarqués au nom de Mlle Colombier, dix appartiendraient à Mlle Emilie Ambre.

M. le président de référés n'a ordonné qu'une mesure provisoire. Il a chargé le sequestre M. Imbert, de faire venir les colis du Havre, de les ouvrir, de dresser inventaire de ce qu'ils contiennent, en présence des parties, et de faire un rapport à la justice.

Un écho algérien qui donne une idée de la façon dont les Arabes entendent la justice:

Un naturel d'Alger a marié sa fille à un Français. L'autre jour, la jeune femme va, tout en pleure, se plaindre à son père de ce que son mari l'a souffletée.

—Il a osé lever la main sur toi! s'écrie l'Arabe avec indignation.

—Oui, mon père.

—C'est l'injure la plus grave qu'il pût me faire, et cela crie vengeance.

Et, pif! il administre à la jeune femme une "giroflée à cinq feuilles," en s'écriant:

—Retourne vers ce misérable et dis-lui quel homme je suis; il a frappé ma fille; je frappe sa femme. Nous sommes quittes.

SACHET HOLMAN.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce concernant le Sachet Holman. Qu'on veuille bien se rappeler que nous sommes dans la saison où tout notre système économique demande à être purifié et renouvelé, ce qui ne peut avoir lieu qu'en se servant du Sachet Holman, pour les maladies du foie. Bureau au No. 301, rue Notre-Dame, Montréal.

VARIETES

On demandait à une jeune fille de seize ans qui a perdu son père et sa mère:

Laquelle préférez-vous; votre sœur aînée ou votre sœur cadette?

J'aime encore plus la petite, répondit-elle, parce qu'elle a besoin de moi.

Sur le steamboat: Bébé.—P'pa, pourquoi c'est-y sale, l'eau de mer?

M. Prud'homme, gravement.—Mon fils, c'est que ceux qui ont péri dans son sein ont versé des larmes amères!

—Pourquoi pleurez-vous, Suzon?... Vous

voyez bien que vous avez une lettre de votre cousin, et que les Khroumirs ne l'ont pas tue.
— Dame, m'sieu, on n'sait pas.... Il ne l'écrit pas dans sa lettre.

En cour criminelle :
Un témoin comparait, légèrement ému.
— Jurez-moi de dire la vérité, rien que la vérité ?
— Oui, monsieur, mais vous me ferez bien servir un verre de whiskey ?
— Pourquoi cela ?
— Dame ! monsieur, pour que la vérité elle ne soye pas altérée.

— On cause des absentes, chez la comtesse de B....
— Quel âge a donc Mme de Z.... ?
— Une des amies de cette dame, sans avoir l'air d'y entendre malice :
— Je ne sais pas.... mais elle est bien conservée !

Le petit vicomte de L.... qui a dissipé sa fortune aux quatre vents de ses caprices, se promène sur les boulevards en proie à une exaltation extraordinaire.
Un de ses amis le rencontre.
— Que t'est-il donc arrivé, mon bon !
— Ah ! mon cher, ne m'en parle pas.... Mon oncle vient de mourir aliéné !
— Eh bien ! alors tu hérites !
— Mais non.... ses biens l'étaient aussi.

Nous sommes au désespoir. Mais comment prévoir que le conseil que nous donnions l'autre jour, pour le temps, pourrait avoir des suites aussi funestes.
Voici ce qui est arrivé :
Conformément à nos indications, un monsieur frotte une allumette de la relige.
Elle prend feu !
Il se met à rire, en témoignant toutefois un peu d'étonnement.
Il en frotte une seconde.
Elle prend feu !!
Il commence à devenir inquiet.
Il en frotte une troisième....
Elle prend feu !!!
Le lendemain, on le conduisait à Charenton.

Question résolue :
L'athée est supérieur au croyant parce qu'il ne se fourre jamais le doigt de Dieu dans l'œil.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 11 juin 1881.

FARINE	\$	c.	\$	c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	3 00		3 20	
Farine d'avoine.....	2 10		2 15	
Farine de blé d'Inde.....	1 55		1 65	
Sarrasin.....	2 10		2 20	
GRAINS				
Blé par minot.....	1 50		1 75	
Pois do.....	0 90		1 00	
Orge do.....	0 75		0 80	
Avoine par 40 lbs.....	0 85		0 90	
Sarrasin par minot.....	0 85		0 90	
Mill do.....	2 50		2 50	
Lis do.....	0 00		0 00	
Blé d'Inde do.....	0 70		0 75	
LAITERIE				
Beurre frais à la livre.....	0 25		0 28	
Beurre salé do.....	0 20		0 25	
Fromage à la livre.....	0 14		0 15	
VOLAILLES				
Dindes (vieux) au couple.....	1 50		2 00	
Dindes (jeunes) do.....	0 00		0 00	
Oies au couple.....	1 00		1 25	
Canards au couple.....	0 60		0 75	
Poules do.....	0 40		0 50	
Poulets do.....	0 39		0 40	
LÉGUMES				
Pommes au baril.....	2 50		3 00	
Patates au sac.....	0 40		0 55	
Fèves par minot.....	1 30		1 40	
Oignons par tresse.....	0 04		0 05	
GIBIERS				
Canards (sauvages) par couple.....	0 60		0 75	
do noirs par couple.....	1 10		1 25	
Piciviers par douzaine.....	0 25		0 30	
Bécasses au couple.....	0 00		0 00	
Pigeons domestiques au couple.....	0 15		0 20	
Pardris au couple.....	0 50		0 60	
Tourtes à douzaine.....	1 20		1 40	
VIANDES				
Bœuf à la livre.....	0 05		0 10	
Lard do.....	0 10		0 12	
Mouton do.....	0 07		0 10	
Agneau do.....	0 08		0 10	
Lard frais par 100 livres.....	7 50		8 00	
Bœuf par 100 livres.....	5 50		7 00	
Livres.....	0 00		0 00	
DIVERS				
Sirop d'érable à la livre.....	0 10		0 12	
Sirop d'érable au gallon.....	0 80		1 00	
Miel à la livre.....	0 12		0 15	
Beurre extra.....	0 18		0 20	
Beurre, 1re qualité.....	0 06		0 07	
Beurre, 2me qualité.....	0 11		0 12	
Beurre, 3me qualité.....	0 07		0 08	

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	45 00		4 60
Bœuf, 2me qualité.....	3 50		4 00
Vaches à lait.....	30 00		40 00
Vaches extra.....	40 00		70 00
Veaux, 1re qualité.....	6 00		8 00
Veaux, 2me qualité.....	2 00		5 00
Veaux, 3me qualité.....	1 00		2 00
Pois, 1re qualité, par 100 boites.....	110 00		12 00
Pois, 2me qualité.....	8 00		9 00
Paille, 1re qualité.....	4 00		5 50
Paille, 2me qualité.....	2 00		3 50

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J. E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 268

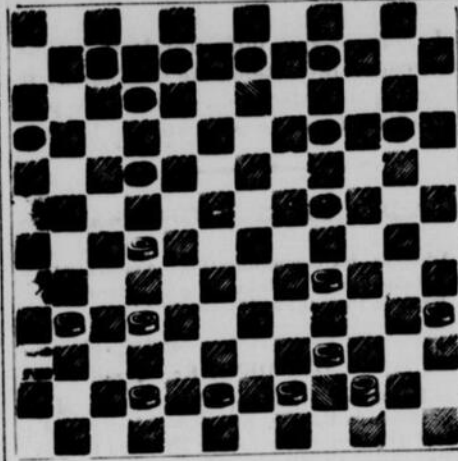
Montréal : MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J. O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon.
Québec : MM. N. Langlois J. Lemieux.

PROBLÈME No. 270

Composé pour L'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

Les Noirs ou les Blancs jouent et gagnent

NOIRS.



BLANCS

Solution juste du problème 268

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
31 14	19 21
26 28	45 23
32 69	29 40
68 70 et gagnent.	



Moissonneuse, Faucheuse et Bateau de COSSITT

LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

En vente par tous les agents de COSSITT ou à leur bureau principal.

No. 81, RUE MCGILL, MONTREAL.

DEMANDEZ DES CIRCULAIRES

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. L'ivoire d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford, Ct.

ARTICLES REQUIS

SECHOIRS A RIDEAUX, TONDEUSES pour l'herbe, COUTEAUX à manches opaques tout à fait nouveaux, Ustensils de cuisine émaillés, ROULEAUX et CORNICHERS à Rideaux, FIL Galvanisé pointé pour clôture, à très-bon marché chez

L. J. A. SURVEYER,

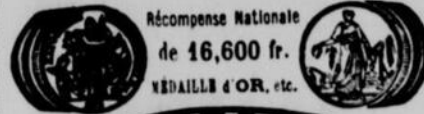
198, Rue Notre-Dame.

(En face du Palais de Justice.)

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. — COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc. — PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver. — VACANCES: en janvier et février. — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

JOS. GAUDET, Ptre, Directeur.
J. J. MARSAN, Sec, M. C. A., Professeur et gérant.



QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX (Extrait des 3 Quinquinas) Apéritif. Fortifiant, Fébrifuge. recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES. Agents pour le Canada, MM. Lavolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché.

S'adresser au bureau de ce journal.

COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite) CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHERS, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record, etc. etc.

G. B. BURLAND, GÉRANT.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces 41, PARK ROW (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

DEMANDEZ LA **POUDRE à PÂTE VICTORIA** La seule Certifiée Pure par le PROF. J. BAKER EDW. ROS Analyste. TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par D.C. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME MONTREAL.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY. L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, on Photographies,

Convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AVIS! The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information, et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 & 7, RUE BLEURY.

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)